

l'éducation



à l'école

de la consommation

31 janvier 1980

n° 410 ■ 4 F

Un poste de radio Un projecteur de diapos... dans votre classe

C'est la **RADIOVISION**

Ecoutez et regardez comme « un reportage » cette émission de radio d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, diffusée sur FRANCE CULTURE* et illustrée par des diapositives en couleur !

* modulation d'amplitude, ondes moyennes.

LA RADIOVISION ?

C'est une série de dossiers de diapositives (12 ou 16 vues) avec livret et 1 ou 2 disques souples (partie sonore de l'émission).

RADIOVISION ?

QUELS TITRES PARAITRONT AU 2^e TRIMESTRE

le lundi de 15 h 30 à 15 h 45

CYCLE ELEMENTAIRE : 25 F le dossier

- RVE 38 Spirales, arborescences et tourbillons
(7 JANVIER 1980)
- RVE 39 Dawasampo, enfant de l'Himalaya
(28 JANVIER 1980)
- RVE 40 Les vacances à la Belle Epoque : au bord de la mer
(3 MARS 1980)
- RVE 41 L'enfant et son corps : la main et nous
(17 MARS 1980)

le mardi et le vendredi de 15 h 30 à 15 h 45

INCITATION A L'EXPRESSION

CYCLE MOYEN : 25 F le dossier

- IE 18 Félineries (5 et 8 FEVRIER 1980)
- IE 19 Des mots, des sons, de la musique
(18 et 21 MARS 1980)

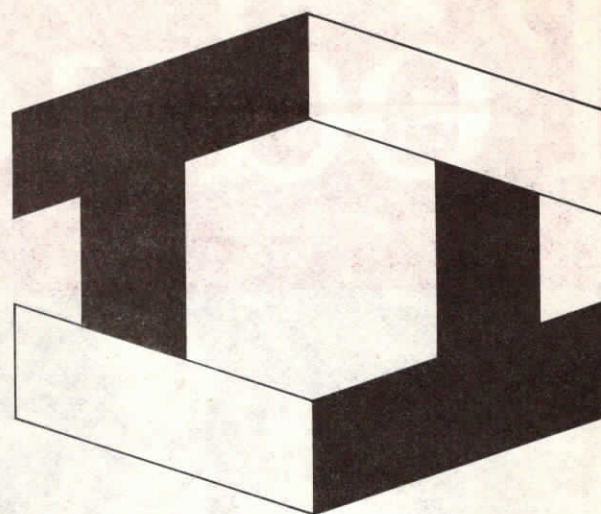
le lundi de 15 h 15 à 15 h 45

CYCLE MOYEN et 6^e-5^e : 35 F le dossier

- RV 229 Evolution du paysage rural : en Champagne sèche
(14 JANVIER 1980)
- RV 230 Evolution du paysage industriel : en Alsace du sud
(21 JANVIER 1980)
- RV 232 Un paysage à protéger : la Côte d'Azur
(4 FEVRIER 1980)
- RV 233 Formes et couleurs dans le paysage urbain
(10 MARS 1980)

EN VENTE

- Dans la région parisienne :
 - Librairie du CNDP, 13, rue du Four, 75270 PARIS Cedex 06 (tél. 634-54-80). Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans interruption.
 - CDDP de l'Essonne, 110, Agora, 91000 EVRY (tél. 077-93-50).
- En province :
 - dans les Centres Régionaux et Départementaux de Documentation Pédagogique (CRDP et CDDP).



GROUPE THOMSON

Un groupe industriel français
de taille internationale

173 boulevard Haussmann - 75360 Paris Cedex 08 - Tél. 561.96.00
Télex. ELIHU PARIS 650143 F.

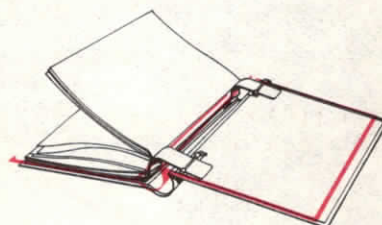
Relation Graphique

*reliez vous-même
votre collection*

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des
reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue Chauveau Lagarde - 75008 Paris
45 F (port payé) pour la France
50 F (port payé) pour l'étranger

** Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution par avion, nous consulter

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 FEN 1980, par Maurice Guillot
- 2 consommer n'est pas jouer, par Nicole Gauthier
- 5 régions : quelle éducation à l'environnement ? par Pierre Rappo

cette école innombrable

- 6 et vous l'école ?, entretien avec Suzanne Flon, comédienne
- 7 à politique nouvelle, nouvel INRP, entretien avec Georges Septours et Edmond Lisle, directeur et président du Conseil d'administration de l'INRP
- 10 torchons et serviettes, par Jean-Pierre Vélis
- 11 étranger : l'enseignement en Indonésie, par Ley Hian
- 12 vous avez la parole : le signe et l'intention, par Pascal Fleury ; instituteurs spécialisés, par Roland Arnaud et Hubert Léglise ; courrier des lecteurs

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O. ; calendrier scolaire
- 17 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 documentation : les CRDP publient ; suivez les guides ; au nom de la loi ; aides en tous genres, par Pierre Ferran, René Guy, François Mariet, Jean-Luc Michel, Louis Porcher
- 21 CNDP : « actualité des arts plastiques »
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 par l'alphabet des nombres, par Maurice Loi
- 26 panorama — livres : la petite fille qui ne devait pas grandir, par Pierre Ferran ; quand le busker refait surface ; l'autre talent de Jean Renoir ; un roman de haute classe, par Jean-Pierre Vélis ; théâtre : le voyage inachevé ; un spectacle décevant, par Raymond Laubreaux ; cinéma : le plaisir de la fête, par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

- 29 l'école et la prison, par Pierre Ferran
- 34 championnat de France des mots croisés 1980 : règlement, grille et bulletin d'inscription
- 35 mots croisés

photos - couverture et p. 2, 3, 4 : Bernard Bardinet ; p. 25 : Roger-Viollet, Harlingue/Viollet ; p. 26 : G. Perron ; p. 29 : Rogert-Viollet.

FEN 1980

LA FEDERATION de l'Education nationale réunit en ce moment même, à Toulouse, le millier de représentants de ses 531 000 adhérents, regroupés dans les 45 syndicats qui, du plus important, celui des instituteurs (310 000 membres), au plus petit qui rassemble une vingtaine d'inspecteurs de l'enseignement agricole public, font la force de la grande FEN. Réuni tous les deux ans, ce Congrès, selon le secrétaire général, André Henry, « ne doit pas être une bataille de mandats, mais un débat d'idées ».

Si les positions de la direction actuelle de la FEN, de tendance socialiste sous le label « Unité, Indépendance et Démocratie » (UID), ne risquent pas d'être ébranlées — 55,89 % des voix au rapport d'orientation en 1976, 56,52 % en 1978 —, les autres tendances, à la tête desquelles la plus importante « Unité et Action » (UA), d'inspiration communiste (33,85 % des suffrages en 1976 et 33,64 % en 1978), n'entendent pas seulement ferrailer pour l'honneur avec la tendance majoritaire.

Il est évident que si débat d'idées il y a, ce sera sur toile de fond idéologique, et les séquelles des résultats des élections législatives de 1978 pèseront encore lourd sur cette Fédération de gauche tout comme pèseront les derniers événements internationaux. Même si l'on a coutume de mettre un peu simplement en opposition la direction socialisante du SNI-PEGC et celle, communiste, du SNES (second syndicat de la FEN avec 82 500 adhérents), le débat empiètera bien au-delà des frontières syndicales — sans négliger, il s'en faut, les 10 % des autres petites tendances — compte tenu des thèmes de l'actualité que sont l'Afghanistan, l'Iran, Sakharov, les Jeux Olympiques.

C'est sur un plan plus interne qu'aura lieu sans doute cette « bataille des mandats » ; le nouveau mode de répartition de ceux-ci, décidé lors du dernier Congrès de Nantes, est fortement critiqué par « Unité et Action » qui dénonce là une « manipulation bureaucratique » de la tendance majoritaire qui se verrait ainsi gratifiée d'un surcroît de 6 % des voix, selon UA, ce que conteste André Henry qui voit au contraire un léger désavantage pour UID. Et les couloirs, sinon les séances ne manqueront probablement pas d'échos sur d'hypothétiques tentatives de syndicalisation des enseignants hors la FEN, dont les effectifs se sont émoussés de quelque 18 000 adhérents depuis deux ans.

Et le débat pédagogique dans tout cela ? Le thème du Congrès, « L'école de l'éducation permanente », ne la négligera pas, tout comme sera au cœur du débat l'alternance, séquences éducatives pour la FEN, éducation concertée pour le ministère. Là aussi, ce sont les tendances qui feront le débat. André Henry a souligné avec force l'importance de l'action et des négociations qu'a engagées son organisation, comme jamais elle ne l'a fait, pour « changer l'éducation ». Mais face à un ministère qui emploie la stratégie de l'araignée, la grande fédération enseignante doit effectivement prendre les devants sur le terrain pédagogique si elle ne veut pas se voir accuser de n'être que le reflet du débat de la gauche française.

Maurice Guillot



EN FRANCE, actuellement, 43 % des achats des familles, soit 230 milliards de francs par an, sont influencés par les enfants. Les jeunes, soumis à des techniques sophistiquées de persuasion, de séduction et d'utilisation, qu'ils connaissent peu ou pas du tout, ne sont pas formés à leur fonction de consommateurs et ne sont pas considérés comme de réels partenaires dans le jeu des mécanismes économiques et sociaux.

Informés par les centres départementaux de documentation pédagogique ou les inspections académiques de Paris, Créteil et Versailles, de nombreux enseignants ont donc décidé d'amener leurs élèves à ce Forum, véritable foire d'alerte aux pièges de la consommation. Les jeunes sont arrivés par classe et se sont ensuite scindés en plusieurs groupes : selon leur âge, bien sûr, mais aussi selon leurs choix et leurs désirs. Une vingtaine de stands leur étaient ouverts pour qu'ils participent, pendant les deux heures qui leur étaient offertes, à cette réflexion tant souhaitée par la FNCC : « Ne pas consommer idiot. »

Les plus jeunes se sont arrêtés au stand des quatre à huit ans, où animateurs et animatrices à leur dis-



20 000 jeunes de quatre à dix-huit ans, près de 4 000 enseignants : tel fut le public du « Forum du jeune consommateur », installé du 21 au 27 janvier en plein cœur de Paris, au Forum des Halles. Organisée par la FNCC (Fédération nationale des coopératives de consommateurs) avec le concours du Laboratoire coopératif pour l'information, la protection et la représentation des consommateurs, cette manifestation voulait initier enfants et adolescents à leur rôle de consommateurs et les inciter à la réflexion sur divers problèmes : le commerce, la publicité, les énergies durables, le tiers monde, entre autres...

consommer n'est pas jouer

position les ont initiés, à l'aide de dessins, de jeux et d'histoires, à leur environnement. Ils ont pu également se promener sous le chapiteau du Forum pour écouter les animateurs du Laboratoire coopératif raconter l'histoire de « La table qui se sauve » (quand elle est mécontente des objets dont on la recouvre), ou déceler dans la cuisine les erreurs à ne pas commettre (instruments électriques branchés sur l'évier, bombe détergente posée sur la cuisinière à gaz, etc.). Il leur était également possible de se réfugier dans l'espace réservé aux « artistes récupérateurs » pour y construire la ville de l'an 2000 (avec des marchés, supermarchés et hypermarchés en tous genres) organisée autour d'une centrale nucléaire EDF et jouer avec des matériaux de récupération. Ou encore d'aller dessiner ou raconter la cantine de leurs rêves (« *En tous cas pas la mienne* », écrivait rageusement un enfant de sept ans en entendant une animatrice poser la question) et décrire la classe dans laquelle ils aimeraient travailler (« *Une classe belle, belle, belle, avec un maître sévère, sévère, sévère, et des élèves gentils, gentils, gentils* », si l'on s'en tient à la description fournie par un élève de cours

moyen à Paris...).

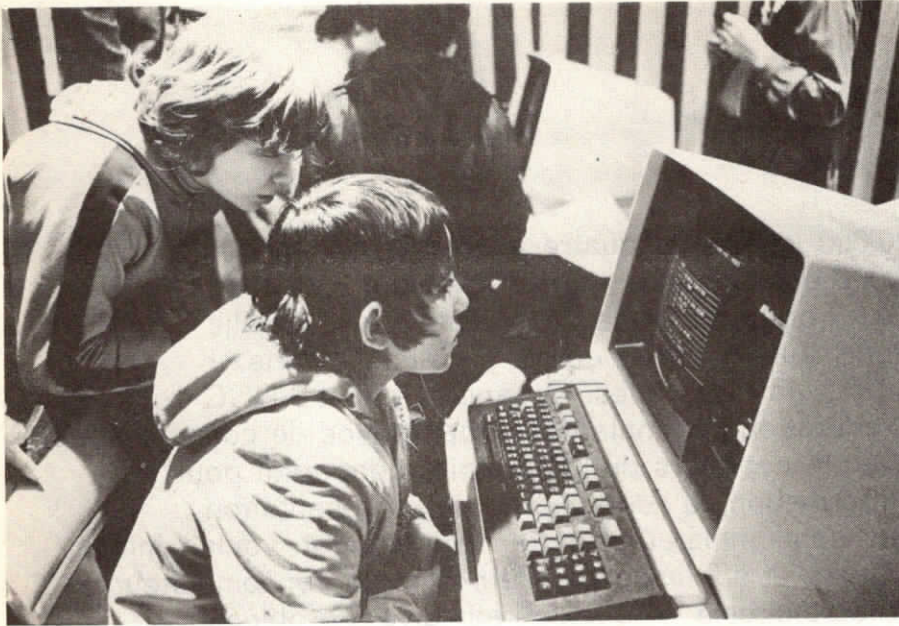
Les enfants âgés de plus de neuf ans ont pu, eux, s'initier à l'art délicat de faire le marché, en composant un menu pour deux pour la modeste somme de vingt-cinq francs, disséquer des spots publicitaires, ou encore, pour comprendre l'importance du gaspillage, reconstituer, à partir du contenu de poubelles parisiennes, des objets à l'aide des pièces détachées trouvées dans les ordures. Ils ont eu également la possibilité de s'initier aux manipulations chimiques : des spécialistes leur ont appris des techniques d'analyse des colorants artificiels, leur ont expliqué comment les produits alimentaires sont analysés et démontré comment déceler si un croissant au beurre est fait effectivement à partir de beurre... ou d'un mélange subtil de margarine et de beurre. Ils ont encore pu apprendre à déchiffrer convenablement une étiquette et à dénoncer les informations incomplètes ou mensongères sur les produits les plus quotidiens (comme les boîtes de conserve, par exemple).

Enfin, pour les élèves des collèges et des lycées, les organisateurs avaient prévu des stands de réflexion sur l'énergie (Quelles alternatives au tout nucléaire ? Comment mettre fin

au gaspillage des produits de consommation ? Comment l'énergie est-elle utilisée — ou inutilisée — actuellement ?) et un « Atelier des adolescents » où les jeunes pouvaient se rencontrer, choisir leurs thèmes de discussion et exercer leur esprit critique sur les phénomènes de consommation.

Des espaces pour tous les publics étaient aménagés pour ceux qui souhaitaient lire, jouer, dessiner. Des jeux de l'Oie permettaient également aux jeunes visiteurs de sillonner l'exposition pour trouver des réponses aux différents problèmes posés : Comment organiser une fête à la maison sans dépenser beaucoup d'argent ? Quels sont les objets utiles dans la chambre d'un bébé ? Les objets superflus ? Quelles sont les matières premières que la France doit importer à plus de 70 % de ses besoins ? Quelles sont les qualités qu'on doit exiger d'un vêtement avant de l'acheter ? Quels sont les trois conseils que tu donnerais pour bien manger ?, etc.

La présence d'enseignants aux côtés de leurs élèves a provoqué un dialogue entre enfants et adultes, consommateurs également mal avertis : les jeunes ont souvent posé des



questions supplémentaires ou demandé une séance de travail sur telle ou telle question. Les professeurs et les instituteurs ont ainsi pu constater les carences et enregistrer les interrogations des enfants et des adolescents dans le domaine de la consommation et sur certains sujets mal ou peu traités en classe. Ce Forum a donc permis de sensibiliser les enseignants sur des problèmes concernant quotidiennement les jeunes, et pour lesquels ils sont mal préparés.

Les organisateurs ne s'en sont d'ailleurs pas tenus à cette phase de sensibilisation ; ils se sont efforcés d'écouter enfants et adolescents au moyen d'enquêtes ou de sondages. Une enquête, effectuée par *Le coopérateur de France* (journal de la FNCC) et *Ami-Coop* (édité par l'Office central de coopération à l'école) et publiée à l'occasion du Forum, a permis de mieux percevoir quelles étaient les préoccupations des jeunes de neuf à dix-huit ans ; leurs cinq activités préférées sont : regarder la télévision (27,29 %), s'occuper d'un animal (27,08 %), se baigner (24,08 %), aller à la campagne ou en forêt (23,75 %), faire du vélo (21,23 %). Par contre, ils n'aiment pas aller au concert ou au théâtre (26,97 %), écouter de la musique classique (23,75 %), regarder la publicité à la télévision (23,06 %), aller en classe (22,20 %) et faire leurs devoirs (19,73 %)...

Une autre série de sondages, effectués lors du Forum, a permis aux organisateurs de connaître et faire

connaître l'opinion des jeunes et des enfants sur des problèmes aussi divers que l'argent de poche, le tabac, la lecture, les magasins, les problèmes du tiers monde, etc. Par la manipulation de fiches ou de terminaux d'ordinateurs, ces mini-sondages d'opinion étaient également l'occasion d'expliquer aux jeunes le mécanisme de réalisation de telles enquêtes...

Les résultats obtenus sur certains sujets sont intéressants : par exemple, plus des trois quarts des jeunes estiment que l'aide apportée aux enfants du tiers monde est insuffisante ou tout à fait insuffisante ; 77,28 % considèrent que les habitants des pays riches devraient vivre un peu moins bien pour qu'une meilleure répartition des richesses dans le monde soit obtenue, et 75 % accepteraient de se priver afin de leur venir en aide. Quand à la scolarisation dans ces pays, ils l'imaginent assez faible : 61,47 % d'entre eux pensent que seulement 10 % des enfants de la Haute-Volta vont à l'école primaire, tandis que 25,61 % fixent cette fréquentation à 40 % (il faut signaler que 54,57 % ignorent que l'enseignement est obligatoire en France et que 34,52 % estiment à 60 % le taux d'enfants français scolarisés !).

Les jeunes interrogés reçoivent souvent (90 % d'entre eux) de l'argent de poche : 32,41 % disposent de 20 à 50 F par mois et 17,59 % de 51 à 100 F. Cette somme est en général suffisante (74,90 %) et ils

l'utilisent le plus fréquemment pour leurs loisirs (53,36 %), pour faire des cadeaux (41,50 %) ou des économies (36,17 %). Il leur reste généralement (67,98 %) de l'argent d'un mois sur l'autre et ils sont 60 % à avoir des économies personnelles.

Ce sont, pour la plupart, des consommateurs heureux : c'est pour eux un plaisir de faire des achats, seuls (75,40 %), ou avec leurs parents (66,94 %). Lorsqu'ils sont seuls, ils achètent volontiers des livres et des disques (65,12 %) ou des vêtements (42,94 %). Il leur arrive d'aller dans les magasins sans avoir l'intention d'acheter quelque chose (76,61 %), pour y flâner ou pour rechercher éventuellement des articles présentés par la publicité (52,62 %)...

Pour la plupart, ils aiment lire très souvent disent-ils (44,08 %) ou souvent (37,28 %). Ils lisent en majorité une à trois heures par semaine (42,14 %), moins d'une heure (27 %) ou de quatre à huit heures (21,55 %), de préférence des ouvrages qu'ils achètent (58,45 %) ou qui sont déjà chez eux (33,59 %).

Ce « Forum du jeune consommateur », auquel s'ajoutait une série de conférences pour adultes (sur la mode, la drogue, l'éducation du jeune consommateur, l'environnement, etc.) et de débats entre enfants et spécialistes (producteurs, publicitaires, militants de la FNCC, etc.) a donc permis à la FNCC d'exprimer ses préoccupations par rapport à l'enjeu que représentent les enfants et les adolescents pour les producteurs et les firmes commerciales, et aux enseignants et aux jeunes d'aborder de manière nouvelle ces questions. Sans doute une telle manifestation, de caractère spectaculaire, ne peut qu'aborder les problèmes sans les résoudre. C'est alors aux enseignants de prendre le relais. Car il est en effet absurde que dans le cadre de la formation des jeunes à l'école, ceux-ci ne soient pas mieux préparés à leur rôle de consommateurs, dans une société pourtant envahie par les dispositifs commerciaux.

Nicole Gauthier

quelle éducation à l'environnement ?

L'EDUCATION relative à l'environnement a fait l'objet de trois journées de réflexion organisées par l'Institut national de la recherche pédagogique et le Centre permanent d'initiation à l'environnement du pays de Somme, à Saint-Valéry et Saint-Riquier, en Picardie.

Clôturées par le secrétaire d'Etat Jacques Pelletier, ces journées ont défini le caractère interdisciplinaire d'une telle éducation qui doit exiger des pratiques pédagogiques différentes et une autre organisation de la vie scolaire, dans une école ouverte sur l'extérieur, sur le milieu. Les enseignants et les élèves, à condition que les premiers soient formés à cette pédagogie, doivent alors agir sur l'environnement, en intervenant auprès des collectivités. « *La gestion de l'environnement ne doit pas être l'affaire des seuls spécialistes*, a déclaré M. Giordan, directeur de la recherche-pilote, sous les auspices de l'INRP et de l'Unesco. *L'Ecole doit préparer le jeune à comprendre son cadre de vie.* »

Les expériences menées depuis trois ans se sont souvent traduites par des innovations. Des élèves ont participé à l'élaboration d'un plan d'occupation des sols, d'autres ont établi un projet d'aire de jeux. Dans l'académie d'Amiens, des élèves de première réalisent un projet d'aménagement du Marquenterre. Maintenant, la recherche pédagogique s'oriente vers la conception d'une éducation globale partant d'une formation des maîtres dans le plus grand nombre de disciplines, tenant compte des aspects écologiques, économiques, culturels, esthétiques, de santé. L'éducation à l'environnement, comme on l'a souligné, privilégie les méthodes actives. Elle nécessite aussi des outils pédagogiques, des documents adaptés que les élèves peuvent élaborer eux-mêmes ou

chercher auprès des documentalistes.

L'environnement ainsi compris devient un champ d'étude, mais aussi un facteur d'éducation à la responsabilité. Beaucoup d'aménagements fonctionnels doivent être réalisés auparavant pour décloisonner l'enseignement, susciter un travail en équipe, organiser l'emploi du temps en fonction de ces besoins éducatifs.

Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat et président de l'Union nationale des Centres permanents d'initiation, est convaincu de la nécessité de cette éducation à l'environnement qui « *constitue une nouvelle dimension*

de l'éducation pour laquelle l'approche interdisciplinaire est fondamentale ».

« *L'école, seule, a-t-il assuré, peut poser les questions et chercher les solutions. Le rôle de l'enseignant aujourd'hui, malgré la concurrence que lui font tous les moyens audiovisuels de communication, reste essentiel : former les enseignants au monde moderne, voilà notre objectif.* » Il a rappelé les travaux de la commission « Gourlaouen », qui ont déjà abouti à certaines réalisations pour développer l'initiation à l'environnement, ainsi que le rôle des Centres permanents qui doivent devenir des structures privilégiées de recherche sur la pédagogie de l'environnement en prise sur une collectivité locale et un pays, devenant ainsi le lieu de formation des formateurs.

Pierre Rappo

exposition

« L'Unesco combine les avantages et cumule les inconvénients d'une puissante administration intergouvernementale et ceux d'un grand éditeur, de surcroît multilingue », c'est ainsi qu'un groupe international d'experts de l'édition avait résumé les activités en tant que « maison d'édition » du grand organisme. C'est de cet aspect, et plus particulièrement des publications consacrées à l'éducation dans le monde, que s'est inspirée l'exposition organisée dans les locaux de l'INRP et qui restera ouverte jusqu'au 31 mars prochain : « **Les publications de l'Unesco au service de l'éducation** ».

Depuis sa fondation, en 1946, l'Unesco — aucune autre organisation du système des Nations Unies n'a un programme de publication aussi considérable et diversifié — a publié elle-même, ou aidé à leur publication quelque part dans le monde, quatre ou cinq livres par semaine. Aujourd'hui on dénombre ainsi 7 000 titres dans quelque soixante-dix langues. Un tiers environ de ces livres traitent de l'éducation, les ouvrages scientifiques occupent la seconde place devant les sciences sociales, la culture et la communication. S'ajoutent à ces ouvrages une douzaine de revues en plusieurs langues diffusées dans cent cinquante pays. C'est pour faire mieux connaître cette formidable production d'ouvrages documentaires ou d'idées que s'est ouverte cette exposition puisque le principal objectif de l'Organisation est de mettre à la disposition de tous un matériel qu'elle est seule à pouvoir réunir en raison de sa place et de ses ressources internationales uniques au monde. Il en est ainsi notamment des ouvrages sur l'apartheid.

L'INRP consacre cette action éducative dans vingt-cinq vitrines, une section spéciale étant réservée à la revue **Le Courrier de l'Unesco**, sans doute la plus connue puisque ses versions française, anglaise et espagnole sont diffusées à 300 000 exemplaires et que dix-sept autres versions sont produites sur la base d'accords contractuels. Aux ouvrages de référence, à ceux sur les méthodes, les recherches, les innovations pédagogiques, sur l'organisation de l'enseignement et de l'éducation permanente, s'ajoute une présentation de matériel audio-visuel, disques, diapositives projetées en permanence — par exemple sur l'art des enfants en Afrique, en Amérique latine, etc. — et films documentaires.

Une exposition à découvrir et à parcourir et qui apporte, au-delà de la révélation de cette étonnante « maison d'édition », une connaissance du monde et de ses problèmes de culture et d'éducation.

et vous l'école ?

Suzanne Flon
comédienne



Enfant, aller à la communale. Y rencontrer une maîtresse amoureuse de son métier, éprise de peinture, de musique, de poésie, éprise tellement qu'elle n'a de cesse de vous en communiquer le goût. Enfant, grâce à cette maîtresse, sentir naître en soi un désir, bientôt une passion : le théâtre. Pouvoir dire, enfant : « Plus tard, je ferai du théâtre » et, devenue adulte, y parvenir, en effet. Devenir l'interprète des classiques (Shakespeare, Tchekhov) et des modernes (Anouilh, Audiberti, Ionesco) sur la scène comme à l'écran, comme à la radio. Devenir l'une des premières, l'une des meilleures et, malgré la discrétion, l'une des plus demandées de nos comédiennes. Tant pis si le mot est laid : faire une belle « carrière ».

Mais plus encore : mener une vie pleine, réussie dans le bonheur sans coupure entre ses aspirations profondes et sa vie professionnelle. Grâce à une maîtresse de la communale...

Quel hommage de Suzanne Flon pour sa première institutrice, aujourd'hui femme de quatre-vingt-cinq ans, avec laquelle elle n'a jamais cessé d'entretenir des relations : « C'est elle qui m'a éveillée à la beauté de l'art. Elle nous lisait beaucoup de poésie ; c'était la récompense, le régal, quand j'entendais dire des poèmes. J'aimais bien les dire devant les autres aussi. Je crois que c'est comme ça que le goût du théâtre m'est venu. » Comme on voudrait plus souvent entendre de telles histoires : celle de la fille de cheminot initiée à la passion du théâtre par une maîtresse d'école et devenue grande comédienne... Cette institutrice de la première année, Suzanne Flon l'a retrouvée plus tard, vers douze, treize ans. C'est elle qui l'a préparée à l'entrée à l'école primaire supérieure Sophie-Germain : « Cette institutrice était merveilleuse parce qu'elle-même avait eu des difficultés du côté des maths — ça s'appelait le calcul... — et elle nous l'expliquait très bien. Par contre elle aimait beaucoup la poésie, la peinture et elle nous éveillait à la beauté de ces choses. Elle nous emmenait au Louvre, ce qui, à l'époque, était une chose assez rare. J'ai dû avoir des profs de physique et de chimie qui ne m'ont pas captivée parce que je pensais à autre chose pendant leurs cours : j'étais nulle dans toutes ces matières-là. Mon idée, alors, était qu'on aurait dû n'apprendre que ce que l'on aimait. J'aurais aimé apprendre deux langues, faire de la philosophie, de l'histoire ancienne et ne pas faire de maths.

Il me semble que ça ne m'a servi à rien, que j'ai perdu mon temps pendant ces cours-là. »

Et pour les enfants d'aujourd'hui, confrontés à un monde où règne l'utilitaire ? : « Je trouve que, dès l'école communale, on devrait apprendre au moins une langue pour que tout le monde puisse se débrouiller en anglais — puisque c'est l'anglais — pour avoir des contacts avec les étrangers quand on voyage. Oui, il faudrait rendre l'anglais obligatoire dès le plus jeune âge. » J'objecte « l'anglais, toujours l'anglais ! Faut-il donc encore renforcer la domination de cette langue ? » « L'anglais, c'est le côté pratique. C'est la langue la plus parlée. Ce n'est plus le français. Je le regrette, mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? » Face à un monde en mutation où il y aura — nous assure-t-on — de plus en plus de loisirs, Suzanne Flon estime qu'une part plus grande doit être faite aux arts : « Voilà une chose qui souvent sépare les gens. Grâce à cela, pourtant, on n'est jamais seul, et c'est très important dans la vie. » Prenant sans doute exemple de sa propre scolarité consacrée par la réussite d'une vie, Suzanne Flon affirme que le rôle des enseignants est très important : « Qu'ils sachent captiver l'intérêt des élèves, et pas seulement de ceux qui sont déjà intéressés ; il faut déceler ceux qui ne suivent pas et savoir pourquoi ils n'écoutent pas, pourquoi ils ne comprennent pas. [...] Ce que je trouve tragique chez les jeunes c'est de n'avoir pas envie de quelque chose. Parce que, à moins d'être riche, il faut travailler et, tant qu'à faire, choisir un travail qu'on aime. Après, les difficultés commencent. »

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

à politique nouvelle

nouvel INRP

Les récentes réorganisations opérées au sein du ministère ont également touché l'Institut national de recherche pédagogique. En présentant, à la veille des vacances de Noël, ces modifications, le ministre n'avait pas caché que, s'il nommait de nouveaux hommes, c'était pour appliquer sa nouvelle politique (l'éducation n° 407 du 10 janvier).

Après quelques semaines passées dans leurs nouvelles fonctions, **Georges Septours**, inspecteur d'académie et directeur des services départementaux de l'Education, qui vient de prendre le poste de directeur de l'INRP, et **Edmond Lisle**, directeur scientifique au CNRS, qui vient d'accepter la présidence du Conseil d'administration renouvelé, ont bien voulu répondre à nos questions pour tenter d'expliquer les conséquences de cette nouvelle politique sur la vie et les structures de l'Institut et de sa Recherche.

• *En présentant les nouvelles mesures de réorganisation et plus particulièrement celles de l'INRP, le ministre a eu cette phrase : « A politique nouvelle, nouveaux hommes. » Vous êtes les nouveaux hommes, quelle est donc cette nouvelle politique que vous allez devoir appliquer ?*

G.S. Ce qu'il est possible de dire, c'est que cette maison a effectivement réalisé par le passé d'excellents travaux, mais que, comme pour toute entreprise humaine, il est convenable que, de temps à autre, le renouvellement des équipes vienne porter un sang nouveau ou de nouvelles vues sur le travail qui est mené.

E.L. Je crois que, dans l'esprit du

ministre, il y a le constat de la situation suivante : la société française est une société qui est de plus en plus scientifique et technique et il me semble que l'un des objectifs que l'INRP doit avoir c'est de faire bénéficier le plus rapidement possible le système d'enseignement — primaire, secondaire et technique — des progrès de connaissances scientifiques réalisés dans notre pays. Le rôle de l'INRP est très clairement d'être le médiateur dans deux sens : transmission du progrès des connaissances vers l'école, compte tenu de l'environnement que constituent les médias, et adaptation constante de l'enseignement aux besoins d'une société qui évolue très vite et dans laquelle notre pays doit absolument maintenir sa place dans le monde, sa culture,

son mode de vie et sa conception même de l'homme.

• *S'agit-il alors d'une redéfinition de la mission de l'INRP ?*

G.S. Parmi les textes fondamentaux, celui du décret de septembre 1970 dit dans son article 2 : « L'Institut assure ou fait assurer, conformément à un programme approuvé par le ministre de l'Education nationale, des recherches fondamentales ou appliquées concernant les enseignements de tous niveaux. Il apporte son aide aux recherches effectuées au sein des établissements d'enseignement. Il apporte son concours à l'animation pédagogique à tous les niveaux des enseignements scolaires, à la formation initiale et permanente des maîtres,

à la formation du public et des enseignants sur les tâches d'éducation. » Il me semble que la lecture de cet article fondamental dit très nettement ce que devra faire et ce qu'aurait dû faire l'Institut national de recherche pédagogique, puisque la fonction de documentation est passée au CNDP depuis 1976. Il s'agit donc de redéfinir en profondeur les missions qui sont contenues dans la définition même de l'INRDP, lorsque le texte fondamental de 1970 est paru, et beaucoup plus de redire très nettement et très clairement quelles sont ses missions fondamentales, qui ont peut-être un petit peu été perdues de vue, que d'introduire dans la maison une révolution qui n'a pas lieu d'être.

E.L. La mission de l'INRP est très clairement définie, elle doit constamment être actualisée pour tenir compte de l'évolution de l'environnement social dans lequel se situe l'école.

• Une restructuration a été annoncée. Peut-on avoir une idée de ce qu'elle sera ?

E.L. Très franchement la question est un peu prématurée. Nous avons à mieux connaître l'INRP de l'intérieur, nous mettons en place ses nouvelles institutions ; la première réunion du Conseil d'administration se tiendra début février ; nous mettrons en place le Conseil scientifique. Nous sommes en train d'interroger le personnel de l'INRP sur les missions en cours. Ce n'est je crois qu'après ces consultations, cette concertation, que nous pourrions vraiment réfléchir à une restructuration.

G.S. On peut tout de même affirmer que sa mission ne peut pas passer par un maintien du statu quo. M. Lisle et moi-même croyons que c'est par des structures extrêmement souples que doit passer désormais la réalisation du travail dans cette maison. Or ces struc-

tures n'ont peut-être pas aujourd'hui la souplesse suffisante de par leur organisation en départements, qui cantonne les hommes et les femmes qui y travaillent dans un département déterminé, ce qui veut dire peut-être dans une méthodologie de la recherche déterminée, voire dans une école. Par conséquent, si nous n'avons pas arrêté les structures, nous avons une idée ; nous pensons que c'est peut-être par une disparition des départements, tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui, et par la création d'équipes très mobiles rattachées à une recherche et qui, par conséquent, peuvent évoluer, que les choses doivent passer.

• Après toutes les modifications qui ont été apportées à cet Institut depuis quelques années, on ne peut s'empêcher de s'interroger. A-t-on véritablement trouvé la place de cet outil qu'est l'INRP ?

G.S. Ce que je crois, c'est qu'effectivement l'Institut national de recherche pédagogique — je vais utiliser la formule, elle fera peut-être des mécontents — est tout de même un outil, un instrument du ministre de l'Éducation. Je ne veux pas dire par là que le chercheur n'est pas libre de mener comme il l'entend sa recherche, mais que le ministre de l'Éducation doit, en France, disposer de cet outil pour étayer sur des bases solides sa politique ou sa propre réflexion sur le système éducatif. Ces bases ne passent pas forcément par la recherche fondamentale qui est menée dans d'autres lieux, mieux outillés certainement que l'Institut et dont c'est la vocation première. Mais il convient, dans ce rôle de médiation qui a déjà été souligné, que l'Institut puisse à tout moment dire au ministre : « Eh bien voilà ce qui se fait dans les universités tout particulièrement, mais aussi ailleurs, en France ou à l'étranger. » Et, après synthèse de ces travaux, proposer au ministre ce qu'il est possible de retenir pour le fonction-

nement du système éducatif.

E.L. Il y a des moyens considérables qui sont investis dans ce très grand instrument qu'est l'INRP et qui, par le passé, a peut-être eu tendance à trop vouloir tout faire par lui-même, vivant disons un petit peu en autarcie. J'exagère pour souligner mon propos. Il doit beaucoup plus s'efforcer de faire savoir, de faire faire plutôt que faire, et ceci pour répondre aux besoins de l'Éducation, tels qu'ils sont définis justement par le ministre qui en est chargé.

• Cette « médiation » semble être un mot-clé dans cette nouvelle réorganisation ?

G.S. Un premier type de médiation consiste à informer le ministre de l'Éducation, le décideur, de ce qui se fait en matière de recherche fondamentale. Mais on peut envisager d'autres axes de médiation. Je pense en particulier à tout ce qui est fait sur le terrain par des praticiens, des enseignants en matière d'innovation, de recherche. L'Institut a les moyens et les compétences de connaître tout cela et de le transmettre au décideur. Il doit aussi, par voie de conséquence, jouer un rôle de médiation en direction de ces enseignants lorsque la recherche aboutit à des conclusions. Il convient que le praticien, que le corps enseignant soit parfaitement et complètement informé des résultats de cette recherche.

E.L. Il est bon que, au cours de leur vie professionnelle, les hommes et les femmes puissent bouger. Il n'est de meilleur moyen pour faire circuler les idées que de faire circuler les hommes. S'il se trouve à l'Université des gens qui font progresser la connaissance, il faudrait que ces gens-là puissent venir pendant un temps à l'INRP. À l'inverse, les progrès ayant été réalisés à l'INRP devraient pouvoir être diffusés à l'extérieur. Il faut que nous arrivions à une plus grande

interpénétration dans les deux sens entre l'INRP et le reste du monde de la recherche.

• *Le Conseil d'administration a été renouvelé. Que peut-on attendre de ces nouveaux hommes ?*

E.L. Je vous remercie de cette question, elle est tout à fait fondamentale. Nous avons là des hommes et des femmes de formation très différente : ingénieurs, sociologues, éducateurs, scientifiques de toutes les disciplines (sciences de la nature, de la vie et de l'homme). Ce sont des gens qui non seulement sont ou ont été au cours de leur carrière des chercheurs, mais qui, de surcroît, ont, ou ont eu, des fonctions très importantes de gestion de grands organismes de recherche ou d'action pédagogique. Nous avons voulu que, au sein de ce conseil, figurent toutes les grandes tendances de la pensée scientifique contemporaine et de la formation culturelle de notre pays. Je crois que la personnalité du Conseil donnée par le ministre reflète absolument cette volonté d'ouverture de l'INRP, par là même de l'école sur le monde, pour que nous puissions bénéficier le plus possible de tous les progrès de la connaissance qui se font à l'extérieur. Nous comptons que ces personnalités apportent une participation assidue et une contribution active au travail de redéfinition et de développement de l'INRP.

G.S. C'est également par un outil plus léger et plus près à la fois du président du Conseil d'administration et du directeur de l'Institut — le Conseil scientifique — que nous trouverons aide et conseil, je pourrais dire presque journallement.

• *A propos de la recherche, il est question d'innovation raisonnable. Que met-on derrière cette formule ?*

G.S. Je vais mettre un trait grossier pour mieux me faire compren-

dre. Si cet Institut voulait fonctionner — je ne dis pas qu'il l'ait fait dans le passé, mais j'émetts une hypothèse — en dehors des contingences du terrain, il aboutirait à une recherche de type fondamental, sans intérêt dans l'immédiat. Ce que le ministre veut dire par innovation raisonnable, c'est tout simplement qu'il convient que l'Institut en tant que tel, dans ses travaux, puisse émettre des hypothèses qui aboutiront à des conclusions scientifiquement élaborées et définies, qui puissent trouver un accueil favorable dans le monde de l'école tel qu'il est constitué, et, par conséquent, être un élément d'innovation, un levain de modifications. Il est certain que si les conclusions aboutissaient à des demandes, par exemple, de révolution de ce système éducatif, qui ne correspondraient pas à la conduite politique de la nation, ce ne serait pas des innovations raisonnables car elles ne pourraient pas être incarnées sur le terrain. Cela ne signifie pas que cette recherche donnée soit dénuée totalement d'intérêt ; elle aurait un intérêt en elle-même, mais elle ne pourrait pas trouver incarnation sur le terrain. Voilà, je crois, ce que le ministre a voulu dire. Nous avons jusqu'à présent insisté essentiellement sur le rôle de médiation. Mais il est évident qu'un institut de cette nature a pour vocation de mener une recherche appliquée en pleine connivence avec le terrain, à la demande même du ministre, sur des thèmes de recherche que le ministre a formulés ou que l'Institut lui-même, par ses chercheurs, a pu proposer au ministre.

• *Est-ce que ce n'est pas un coup d'arrêt à la recherche fondamentale ?*

G.S. Je ne le crois pas. Je suis même fermement persuadé du contraire. C'est une garantie pour cet Institut de faire un travail parfaitement utile que de lui dire que sa réflexion doit prêter main forte à

l'école, c'est-à-dire au décideur. Donc cette recherche libre, toute recherche d'ailleurs est libre, ne disparaît pas, au contraire.

E.L. Vous posez là le problème constant en recherche, qui est l'articulation entre la recherche fondamentale, la recherche de base qui vise à faire progresser les connaissances, et la recherche appliquée ou applicable. L'INRP est, encore une fois, un organisme de médiation qui doit proposer des innovations pédagogiques applicables par l'ensemble du personnel qui est chargé justement de faire passer les connaissances au niveau de l'école. Il faut donc tenir compte de l'aptitude du personnel à appliquer l'innovation pédagogique, et le personnel de l'école, lui-même, est obligé de tenir compte de la pesanteur du milieu sociologique dans lequel il travaille, et la recherche de l'INRP doit absolument tenir compte de ces facteurs. En pédagogie, comme dans tout autre domaine, on sait que la recherche fondamentale ne peut être de qualité que dans la mesure où elle est totalement immergée dans la recherche fondamentale menée à l'échelle internationale. A mon avis, pour l'essentiel, sur ce plan l'INRP doit se tenir au courant constamment de la recherche de pointe de par le monde et s'efforcer de traduire cet effort en fonction des besoins de la recherche appliquée de cette innovation raisonnable.

• *Dans cette réorganisation, n'y a-t-il pas un risque de voir l'INRP devenir un simple bureau d'études du ministère ?*

G.S. C'est effectivement une définition que j'ai lue dans certains papiers qui tournent autour de la maison. L'INRP ne peut pas, par définition, par la nature de ses nouvelles missions, être un bureau du ministère, au sens péjoratif ou caricatural du terme. Ce que j'ai dit et affirmé, c'est que cet Institut n'est pas une université et qu'il est un

ensemble de moyens dont doit pouvoir tirer profit le ministre de l'Education pour mener à bien une politique qu'il définit. L'Institut national de recherche pédagogique mènera ses actions librement. La liberté de la recherche n'en sera pas amoindrie, au contraire.

E.L. Je voudrais insister sur deux mots : service et bureau. L'INRP est très clairement au service du ministère et, par là même, au service d'un grand service national qui est l'Education. Le mot service a une très grande grandeur. Je voudrais le souligner ici. Cela étant, l'INRP ne doit pas être conçu comme un simple bureau d'études. Je crois, pour ma part, qu'il n'y a pas de bonnes études s'il n'y a pas derrière, les sous-tendant et les nourrissant, de la bonne recherche, avec une très grande connaissance de ce qui se fait de mieux de par le monde en matière de recherche pédagogique.

• *L'un des outils de la médiation reste certainement les publications. Allez-vous appliquer une nouvelle politique en ce domaine ?*

G.S. Il faut distinguer trois types de publications : les bulletins internes de liaison qui ne concernent que les équipes de recherche et qui, par conséquent, doivent être des publications extrêmement souples ; les publications à l'adresse du service public Education, c'est-à-dire en gros des enseignants, qui relatent par exemple les résultats des recherches de l'Institut et là, effectivement, il convient qu'une politique d'harmonisation soit mise en

place ; enfin les publications périodiques dont la plus prestigieuse est certainement la *Revue française de pédagogie* dont le système de publication et de diffusion est parfaitement au point. Je voudrais cependant insister sur le rôle du CNDP. Si la scission de 1976 a une signification, c'est bien celle-ci : le rôle du CNDP est de faire connaître les résultats de la recherche. Par conséquent, l'une de nos missions sera de renforcer les liens qui existent entre ces deux maisons voisines.

E.L. Il nous faut penser à la fois diffusion et valorisation en tenant compte du public auquel nous nous adressons. Et ce public est un public différencié. Il faut absolument que nous arrivions à mieux cibler les moyens, les vecteurs par lesquels nous transmettrons les résultats de nos travaux.

• *Pour conclure, que faut-il attendre dans l'immédiat ?*

G.S. Il ne faut pas attendre une révolution mais une analyse attentive des moyens dont dispose cet Institut qui nous permettra d'atteindre ses missions nouvelles ou renouvelées. Notre travail du moment consiste à installer les outils de direction et à dialoguer avec les personnels. La tâche ne sera pas impossible, car il y a un très grand souci, je l'ai senti pour ma part très vivement, chez les personnels de cette maison, de faire en sorte que l'image de marque de l'Institut ne soit en rien entachée.

Propos recueillis par
Maurice Guillot

dernière minute

Nous apprenons que Louis Legrand quitte brusquement la direction du service de la Recherche : retrouvant sa qualité d'inspecteur d'académie, il est nommé chargé de mission auprès du ministre de l'Education. Cette soudaine décision — le directeur de la Recherche devait quitter son poste en fin d'année scolaire — pose une interrogation de plus sur le devenir de ce service de l'INRP.

Tiens, voici un élève qui arrive à l'école et s'étonne : « Monsieur, le Président des Etats-Unis menace de ne pas envoyer ses champions à Moscou si les Soviétiques n'ont pas retiré leurs troupes d'Afghanistan d'ici un mois. Pourtant, ne nous avez-vous pas dit que le sport était au-dessus des partis, au-dessus de la politique ? Qu'il était noble et généreux, moment sublime de réconciliation fraternelle à l'échelle de la planète ? Vous nous l'avez bien dit, n'est-ce pas ? Vous nous avez bien dit aussi que le racisme est une honte pour l'homme et qu'on doit toujours, et partout, et en toute occasion, lutter contre lui ? Eh bien, l'autre matin, à la radio, j'ai entendu l'interview d'un athlète français de vingt-six ans, étudiant qui prépare une maîtrise en relations publiques dans une université de la région parisienne. Un jeune Français « bien » sous tous rapports et qui — une fois n'est pas coutume... — s'exprimait très bien. Ça m'a frappé. Il doit représenter la France au saut à la perche aux prochains Jeux Olympiques. Le journaliste lui a demandé ce qu'il pensait du fait qu'Hitler ait refusé de serrer la main de Jess Owen, vous savez le Noir américain, aux Jeux de 1936 à Berlin. Vous savez ce qu'il a répondu ? : « J'ai vingt-six ans, je suis trop jeune pour me prononcer là-dessus »... Et le journaliste lui a encore demandé ce qu'il avait pensé quand le gouvernement avait interdit la tournée des Springbocks sud-africains en France. Il a dit : « Je ne m'en souviens plus »... Et tout le temps il répétait : « Vous savez, je suis un sportif. Avant toute compétition on laisse au vestiaire ses opinions politiques. On est là pour vaincre, le plus sportivement possible. » Dites, Monsieur, c'est vrai que ce garçon va représenter la France aux Jeux Olympiques ? »

Jean-Pierre Vélis

l'enseignement en Indonésie

COMME l'Inde ou la Chine, l'Indonésie, cet archipel de 140 millions d'habitants, compte aujourd'hui parmi les pays d'Asie où l'explosion démographique provoque l'acuité du problème de l'éducation, en soulignant ses solutions satisfaisantes et difficultés durables.

Dans les grandes villes comme dans les hameaux les plus reculés, fourmillent les enfants en tenue scolaire. Les chiffres officiels indiquent que 21 millions de jeunes fréquentent écoles, lycées et universités. Toutefois, ce chiffre de scolarisés par rapport à celui de la population traduit de lui-même des besoins éducatifs, culturels et économiques considérables, malgré la lutte contre l'analphabétisme (encore 15 % d'illettrés d'après les statistiques gouvernementales) menée par « ceux qui savent » en faveur de « ceux qui ne savent pas », et souvent de façon bénévole. Cette lutte est, aujourd'hui, engagée intensivement, grâce au dévouement de très nombreux étudiants qui, en été, viennent aider les villages dans les « travaux pratiques agricoles ».

Deux ministères s'occupent de l'enseignement dans ce pays. Quarante-vingt-dix pour cent des établissements scolaires, fréquentés par des élèves et étudiants musulmans, dépendent du ministère de l'Éducation nationale. Les autres, soit dix pour cent, qui reçoivent les jeunes des confessions minoritaires (chrétienne, bouddhique, confucianiste, etc.), sont sous le contrôle du ministère des Cultes, institué en faveur du « pluralisme religieux ». Bien entendu, dans les établissements « majoritaires » — surtout pour l'enseignement des enfants du premier degré — l'étude du Coran est de rigueur. Ce qui, bien sûr,

ne retire rien à la spécificité des instituts d'études islamiques.

En Indonésie, comme désormais dans maints autres pays asiatiques, on accorde beaucoup d'attention aux tout petits. A Djakarta comme à Bali, à Bandung comme à Malang, partout on voit fleurir des jardins d'enfants, les uns gérés par l'État, les autres, en plus petit nombre, par des organisations laïques ou religieuses privées. On commence à organiser, sur une plus large échelle, cet enseignement préscolaire et plusieurs écoles normales supérieures ont récemment ouvert de nouvelles sections de formation pour ce secteur particulier d'enseignement. L'école primaire comporte six classes — de la première à la sixième — sanctionnées par un examen de fin d'études avant l'accès aux écoles secondaires. Dans celles-ci, les études débutent par un premier cycle de trois ans avec examen final et peuvent se poursuivre par un second cycle, également de trois années, au terme desquelles l'examen final équivaut au baccalauréat français.

L'entrée à l'université s'effectue sur concours et, notamment ces dernières années, la sélection a été fort sévère. L'an dernier, à peine le sixième des candidats ont été admis dans les établissements d'enseignement supérieur. Deux cent cinquante mille étudiants suivent des cours dans vingt-quatre universités d'État et dans quarante établissements publics d'enseignement supérieur, à côté de deux cent quatorze établissements privés. Au niveau de cet enseignement, on distingue les instituts et les universités. Les instituts, dont les plus célèbres sont celui d'agronomie de Bogor et celui de technologie de Bandung, n'enseignent qu'une seule

discipline, tandis que les universités en dispensent plusieurs. Trois de ces dernières sont particulièrement réputées : l'Université d'Indonésie, celle de Gadjah Mada et celle d'Airlangga à Surabaya. Cet ensemble de cinq établissements forme une entité nommée Skalu dont le prestige rayonne tant dans le pays qu'au-delà des frontières, notamment dans les pays du Sud-Est asiatique. En ce qui concerne la sélection, on a malgré tout constaté un accroissement des promotions. En 1978, la seule université de Gadjah Mada, par conséquent l'une des plus prestigieuses de Java, a dû accepter plus de quatre mille nouveaux étudiants, au lieu de deux mille neuf cents l'année précédente.

Mais, comme dans bien des systèmes actuellement, se pose le problème de l'emploi à la sortie de l'Université. Depuis quelques années, la pléthore de diplômés du niveau supérieur a provoqué un intense chômage, à tel point que nombre d'ingénieurs agronomes, pour subsister, sont devenus réparateurs de bicyclettes, et que des spécialistes de l'économie ont dû se résoudre à de petits emplois de bureau. Ce manque de débouchés s'explique, en partie, par le fait que les rouages administratifs qui, auparavant, absorbaient allègrement les diplômés universitaires, ont aujourd'hui « fait le plein », mais aussi par les carences d'un enseignement supérieur trop théorique qui prépare mal ses diplômés aux tâches concrètes que requièrent les entreprises industrielles et les autres activités à base technique.

La formation des enseignants s'effectue dans des établissements organisés d'une manière qui rap-

pelle quelque peu les écoles normales supérieures en France et dans des écoles de pédagogie en ce qui concerne les niveaux pré-universitaires. Il est nécessaire d'obtenir un brevet spécial d'aptitudes pédagogiques et de « connaissances religieuses » (islamiques) pour pouvoir enseigner dans les divers établissements scolaires d'Etat, régis par le ministère de l'Education.

La « philosophie » de l'enseignement est basée sur cinq principes : croyance en Dieu, humanisme, démocratie collective, justice sociale et nationalisme. Si la plupart des étudiants, comme l'ensemble du peuple (dont 90 % sont musulmans) sont d'accord avec la croyance en Dieu et avec l'humanisme, qui enseigne la fraternité et la tolérance, une minorité d'entre eux exprime par contre des réserves à l'égard des trois autres principes. Pour eux, la démocratie collective ne serait qu'une forme subtile de restriction des libertés individuelles, et donc l'oppression du citoyen. D'autre part, la justice sociale, telle qu'on l'applique jusqu'à présent, ne fait que perpétuer le règne des riches et des puissants sur le dos des pauvres et des faibles. Enfin, le nationalisme, prôné par le pouvoir, n'est qu'une façade cachant la mainmise de l'étranger sur l'économie du pays alors qu'une véritable indépendance nationale devrait aboutir à la libération, non seulement politique, mais encore économique.

En abrogeant, depuis peu, un décret qui limitait sérieusement les activités politiques, et donc contestataires, dans les établissements scolaires, le gouvernement tente, d'une certaine façon, de récupérer ce mouvement universitaire, et le ministre de l'Education, M. Joesoef, semble travailler activement dans cette voie en prônant « l'indonésianisation » de la culture nationale. Cela suffira-t-il pour juguler ce mécontentement ? C'est la question qui se pose, à l'heure présente, à Djakarta.

Ley Hian

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

le signe et l'intention

TOUTE LEÇON suppose une stratégie, un mouvement, ou une nécessité intérieure, des racines qui donnent sa légitimité et sa forme au langage qui n'est pas né, assurément, du hasard.

La leçon peut être, bien sûr, informe, sans cette information ordonnée justement par les nécessités évoquées : c'est alors la lente dérive, les ratés constants et les victoires hasardeuses.

Tout au contraire il faut bien, au maître, satisfaire à l'énoncé d'un savoir nouveau, d'une fraîcheur nouvelle, d'une intention qui pousse plus loin, un peu comme on force un regard pour qu'il vous parle. Pédagogie du signe modeste, élémentaire, évidence des choses dont l'enfant est le centre. Cohérences en diagonales faites de surprises, d'inattendus, de ces sauts propres à l'intelligence, à une chorégraphie où elle devient aventureuse dans une toujours nouvelle lecture du monde.

Aujourd'hui qui ne le ressent pas ? Le manque d'ambition est la règle et se traduit par la folle compétition, la folie mimétique, la victoire sélection où la « pédagogie » enregistre l'erreur et comptabilise les fautes plus que les réussites ou les dépassements. L'école est devenue une Agora déserte et les Instructions officielles ne lui tracent plus que de piteuses frontières au lieu de la faire vivre d'un centre. Et pourtant l'enfant est d'une autre mémoire, d'une ancienne marée. C'est la dernière chance, la toute dernière chance d'une société sans arc-en-ciel, sans alliance.

Il faudrait faire courir à l'intelligence toutes ses chances dans une vraie fidélité à la diversité de la nature, retrouver les mots qui servent à être et non pas seulement à dire. L'école a peur et ne transmet plus que des tautologies qui impressionnent mais ne disent rien, alors qu'elle devrait se définir par une pratique quotidienne de l'effort dans la contradiction, dans le jeu indéfini des contrastes, des nuances.

Pascal Fleury

professeur à l'Institut français de Lisbonne

vos expériences

instituteurs spécialisés

APRES approbation du conseil des maîtres et autorisation de l'inspecteur départemental, nous nous sommes lancés dans une expérience de semi-spécialisation au début du troisième trimestre de l'année scolaire 1971-1972 avec un CE 2 et un CM 1.

Nos enseignements concernent : pour l'un, les mathématiques, l'éducation physique, l'éveil artistique (dessin et peinture) ; pour l'autre, le français et l'éveil proprement dit.

Nos deux classes sont voisines et ce sont les élèves qui passent de l'une à l'autre, deux fois par jour, après les récréations. En outre, les deux effectifs sont fréquemment réunis pour des travaux en commun : projections de diapositives, séances de télévision scolaire, préparation de montages audiovisuels, communications précédant une sortie, commentaires la suivant...

Les sorties dans le milieu se font à pied, une fois par semaine quand le temps le permet ; les deux classes groupées y participent et quelques parents nous accompagnent régulièrement (quatre à six cette année). Destination : la forêt voisine, l'étang, l'autoroute, le canal, les écluses, le confluent, la gare, etc. (6 à 8 km de marche en moyenne).

Nous gardons donc la plupart de nos élèves deux années consécutives et nous convions les parents à une réunion d'information une fois par an.

Ces modalités d'enseignement sont maintenant mises en pratique pour la huitième année consécutive et ont largement dépassé le stade expérimental.

Ainsi, notre association pédagogique permet à chacun de nous d'enseigner à titre principal et dans deux cours successifs alternativement les matières pour lesquelles il a une inclination plus marquée.

D'autres collègues de l'école nous ont suivis dans cette voie : CE 1-CE 2, CM 1-CM 2, et cette expérience est devenue un système d'enseignement pour plus de la moitié des maîtres de notre établissement.

**Roland Arnaud,
Hubert Légise**
instituteurs

Merci à nos deux correspondants de nous avoir signalé leur expérience qui a maintenant fait ses preuves. Merci aussi de leur proposition de donner des informations plus détaillées à qui en ferait la demande.

vos réactions

« fonctionnement des GAPP »

Quelques précisions concernant la réponse que vous apportez à propos des dépenses de fonctionnement des GAPP dans votre n° 400.

● Il est vrai que les communes (dans quelques cas le Conseil général) prennent en charge la totalité des frais d'installation et de fonctionnement des GAPP. Cela représente une charge considérable pour les communes et il n'est pas étonnant que certaines d'entre elles hésitent à installer des GAPP. En fait, n'est-il pas contradictoire que le ministère de l'Éducation vante d'un côté les vertus des GAPP, mais demande, de l'autre, aux communes d'en supporter les charges ? Si les GAPP sont nécessaires, pourquoi l'initiative de

leur création est-elle laissée à l'appréciation des communes et pourquoi certains enfants seraient-ils privés de leurs services pour des raisons financières et économiques — ou politiques (certaines communes se refusant à se substituer à l'État défaillant ?)

● A propos des personnels des GAPP, il est utile de préciser que les situations sont très diverses :

— certains rééducateurs ou psychologues touchent une indemnité représentative de logement versée par les communes ;

— d'autres bénéficient de l'indemnité pour sujétions spéciales versée par l'État ;

— d'autres enfin ne touchent ni l'une ni l'autre et se trouvent lésés, eux qui ont fait l'effort d'une formation complémentaire, par rapport à leurs collègues enseignants.

La situation est des plus confuses et les décisions prises par l'administration de l'Éducation nationale ou par les communes sont des plus arbitraires et se fondent toutes sur les mêmes textes interprétés de manière différente.

G. Mahler
GAPP de Colmar

Rappelons à ce sujet la circulaire du 7 décembre 1976, dont l'essentiel est reproduit ci-après, en ce qui concerne les droits des intéressés (psychologues scolaires, rééducateurs de psychopédagogie ou de psychomotricité) :

I. — Les maîtres spécialisés, rattachés à une école élémentaire ou maternelle et notamment ceux exerçant dans un groupe d'aide psychopédagogique (GAPP), bénéficient du droit au logement ou, à défaut, du droit à l'indemnité compensatrice de logement en application des dispositions prévues à l'article 14 de la loi du 30 octobre 1886 et à l'article 4 de la loi du 19 juillet 1889.

II. — Les maîtres spécialisés, non rattachés à une école élémentaire ou maternelle et notamment ceux exerçant dans des établissements spécialisés départementaux (IMP ou CMPP), perdent le droit au logement et se voient attribuer, en compensation, l'indemnité d'un montant annuel de 1 800 F versée par l'État, prévue par le décret n° 66-542 du 20 juillet 1966.

R. G.

VIENT DE PARAÎTRE

le petit enfant et la poésie



Un numéro extraordinaire
de la revue

Poesie □

que tous les parents
doivent lire !

**PARENTS !
VOS ENFANTS
SONT DES
POÈTES**

"Le petit enfant et la poésie"
par Georges Jean, revue
Poesie 1 publiée par les
Éditions Saint Germain des Prés
(locataire-gérant : Le cloche midi
éditeur)

EN VENTE PARTOUT

Important
Editeur
Parisien

recherche
pour ses différentes collections

manuscrits
inédits de romans,
poésie essai théâtre. Les
ouvrages retenus feront
l'objet d'un lancement
par presse, radio et
télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la
Pensée Universelle 4 rue Charlemagne,
75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par
l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur
la propriété littéraire.

larzac



**RANDONNEE
PEDESTRE**
accessible à tous

A. Nicollet.ED.
Guide de Montagne

34380 Viols le Fort
(67) 55.03.67

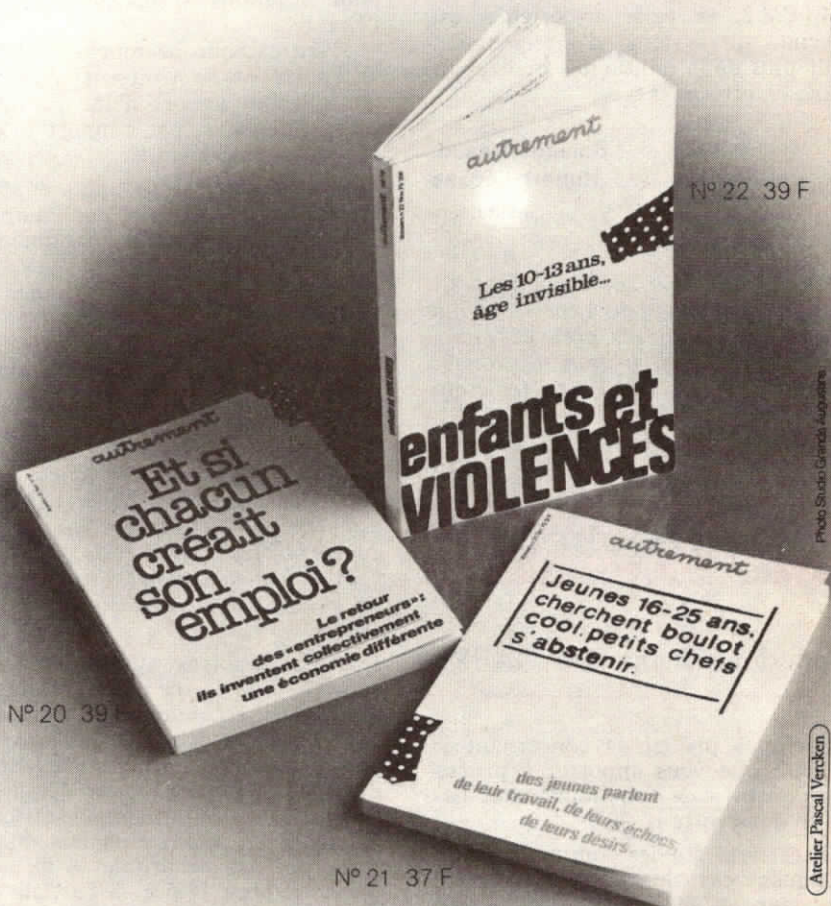
**YOGA
RELAXATION
PSYCHOMOTRICITE**

J.P. Vinas. ED.

Place de l'église
91450 Etioilles
075.29.46
(répondeur)

autrement

**DES JEUNES
INVENTENT
DE NOUVELLES
REPONSES**



Revue Autrement : six numéros par an qui repèrent, évaluent ce qui bouge dans les mœurs, les comportements. En vente en librairie ou par abonnement.

Nom :
Adresse :
 Je désire m'abonner pour 1 an (180 F - France / 195 F - Etranger)
 Je désire recevoir un des numéros ci-dessus (1 ex : 40 F - frais de port inclus).
20 21 22
Joindre paiement : chèque bancaire ou postal à l'ordre de Autrement
Envoyez à **autrement** - 73, rue de Turbigo - 75003 Paris

Photo Studio Grandi Augustare
Atelier Pascal Vercken

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un outil pédagogique

Pour pratiquer « Le jeu dramatique à l'école élémentaire », un professeur d'école normale, Gérard Faure, et un comédien chargé de cours à l'université de Paris XIII, Serge Lascar, ont réuni sous ce titre leurs expériences pour produire cet ouvrage de 220 pages (collection « Bordas Pédagogie ») qui permettra aux enseignants une démarche pédagogique du jeu dramatique qui se définit, comme le signalent les auteurs, d'abord par le besoin d'expression et de communication, mais qui demeure un jeu. Conçu sous forme de fiches de travail, après une explication du temps, de l'espace et de la mise en place de l'activité, l'ouvrage passe de la décontraction indispensable à l'improvisation guidée, l'observation, les différentes sortes de respiration, technique, expressive, les diverses formes de regards, la diction, l'expression corporelle, la marche, le mouvement, les attitudes, l'imitation vocale ou gestuelle, l'accessoire, l'éclairage, etc., pour finir sur l'audiovisuel. Une réserve blanche est laissée après chaque fiche pour les « remarques » du pédagogue. Une importante bibliographie et une liste d'adresses utiles concernant toutes les régions de France complètent cet

ouvrage, précieux outil qui aidera ceux qui pratiquent déjà le jeu dramatique en classe et qui ouvrira la voie à ceux qu'une telle entreprise fait hésiter.

un document

Une vue d'ensemble de l'« Evolution des politiques d'éducation » dans les pays de l'OCDE nous est proposée par une publication de cette organisation dans le cadre de ses « Examens des politiques nationales d'éducation ». L'auteur, Maurice Kogan, professeur à la Brunel University de Grande-Bretagne, y dresse un véritable « panorama changeant de l'éducation » pour reprendre ses propres termes. Cette étude, qui s'appuie sur des rapports, des enquêtes, des réunions de synthèse, des analyses, mais aussi des entretiens avec des fonctionnaires nationaux ou internationaux, offre un aperçu des principaux événements survenus en matière d'enseignement depuis 1965. Quatre grands thèmes apparaissent avec évidence : l'accroissement démographique depuis la seconde guerre mondiale ; le changement des attitudes par le passage de l'optimisme à l'incertitude ; l'évolution des valeurs et des objectifs ; la recherche de l'égalité. Ce document, à consulter par tous ceux que l'évolution des systè-

mes éducatifs intéresse, est en vente (26 F) au bureau des publications de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

un livre

« L'Education nationale ». Sous ce titre, Jacques Minot vient de publier aux éditions Berger-Levrault, dans la collection « L'Administration nouvelle », un ouvrage de 280 pages qui a le mérite de donner une vue d'ensemble de l'évolution de l'Education nationale depuis près de deux siècles et une description nette de l'organisation actuelle de ce grand service public. Cinq grandes parties le composent : la première, très originale, est consacrée au « service Education » ; les autres ont trait au ministre, aux organes centraux, aux services extérieurs et aux données chiffrées qu'il n'est pas permis d'ignorer. Indispensable aux candidats à tous les concours de recrutement de l'Education nationale, même à ceux qui concernent le plus directement le métier d'enseignant, ce livre incite à une réflexion enrichissante. D'une rédaction claire, d'un style attachant, avec parfois une pointe d'humour, sa lecture est si facile qu'on oublierait presque qu'il s'agit, malgré tout, d'un ouvrage très sérieux sur une matière difficile.

on fixe

- **LES TARIFS** de pension applicables dans les **écoles normales d'instituteurs et d'institutrices** (circulaire du 21 décembre 1979 - B.O. n° 1).
- **LES MODALITES** des élections au **Conseil supérieur des corps universitaires** (circulaire du 31 décembre 1979 - B.O. n° 1).
- **LES MODALITES** des épreuves écrites, orales et pratiques du concours de recrutement des **professeurs d'éducation physique et sportive** (circulaire du 21 décembre 1979 - B.O. n° 1).

calendrier scolaire

Comme nous l'annoncions dans notre n° 394 du 27 septembre dernier, ce sont les recteurs qui, dans chaque académie, fixent désormais les dates des vacances et le calendrier scolaires. Dans quelles conditions leurs décisions sont-elles prises ? Le recteur doit procéder à toutes les consultations préalables utiles, spécialement auprès des parents d'élèves, des personnels de l'Education et des représentants des intérêts économiques et sociaux. La plus large publicité sera donnée aux arrêtés rectoraux.

Les principes de la réforme sont ainsi exprimés dans un arrêté du 9 janvier 1980, publié au B.O. n° 2 :

« **Art. 3** — L'année scolaire s'étend de la date de rentrée des élèves à la date de la rentrée suivante.

Le calendrier scolaire est le même pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées. Les périodes d'activité sont fixées à partir de la base de référence de 314 demi-journées de travail effectif dans l'année scolaire pour les élèves de l'enseignement élémentaire.

Des dispositions particulières sont fixées en ce qui concerne les classes des lycées préparatoires aux grandes écoles, par dérogation à l'alinéa précédent, afin que soit assurée une équivalence des temps de préparation aux concours entre les élèves de ces classes relevant des différentes académies.

Aucune interruption des activités scolaires ne peut être supérieure à onze semaines. Les vacances d'été doivent trouver place entre la date du 15 juin au plus tôt et celle du 1^{er} octobre au plus tard. En dehors des vacances d'été, les périodes d'activité et les périodes de vacances des élèves, durant l'année scolaire, doivent être équilibrées. [...]

En début d'année scolaire, la rentrée des personnels enseignants s'effectue le premier jour ouvrable précédant la rentrée des élèves. »

« **Art. 4** — Dans le cours de l'année scolaire, une journée de vacances supplémentaire pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées, s'ajoutant aux vacances prévues par le calendrier scolaire, est accordée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education, lorsque le maire en fait la demande pour répondre à un intérêt local. »

Des dispositions particulières sont prévues en faveur du département de la Réunion et aussi dans les écoles ou établissements appelés à participer à des expériences d'aménagement du temps.

Des mentions spéciales sont faites pour les départements des Antilles-Guyane et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

■ **LES MODALITES** des stages pédagogiques « en situation » des candidats au concours de recrutement des **professeurs d'éducation physique et sportive** (circulaire du 21 décembre 1979 - B.O. n° 1).

■ **LES DATES** des épreuves écrites du concours d'admission aux **écoles normales supérieures** de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses, en 1980 (arrêté du 21 décembre 1979 - B.O. n° 2).

■ **LA DEFINITION** et la composition des groupes et sections du **Conseil supérieur des corps universitaires** (arrêté du 13 décembre 1979 - B.O. n° 2).

■ **LES MODALITES** d'élection des membres du **Conseil supérieur des corps universitaires** : conditions d'éligibilité,

mode de scrutin, opérations électorales (arrêté du 13 décembre 1979 - B.O. n° 2).

on rappelle

LES DISPOSITIONS en vigueur dans les établissements publics du second degré en ce qui concerne l'**enseignement religieux** (circulaire du 19 décembre 1979 - B.O. n° 47.)

■ **LES MESURES** à prendre pour la mise aux normes de **sécurité** des établissements scolaires du second degré (circulaire du 19 décembre 1979 - B.O. n° 2).

on recrute

■ **DES PROFESSEURS** de collège d'**enseignement technique** chargés des enseignements professionnels pratiques dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, pour la session de 1980 (arrêté du 14 décembre 1979 - B.O. n° 1).

■ **DES PROFESSEURS** d'**éducation physique et sportive** en 1980 (circulaire du 21 décembre 1979 - B.O. n° 1).

■ **DES ADJOINTS** administratifs pour l'administration centrale : vingt postes, par concours ouvert le **26 mars 1980** (arrêtés des 4 et 18 décembre 1979 - B.O. n° 2).

■ **DES STENODACTYLOGRAPHES** des administrations centrales : dix-huit postes, par examen professionnel le **19 mars 1980** (arrêté du 14 décembre 1979 - B.O. n° 2).

■ **DES SOUS-BIBLIOTHECAIRES** d'Etat : trente et un postes (arrêté du 24 décembre 1979 - B.O. n° 2).

on entreprend

■ **LE DEVELOPPEMENT** de l'**éducation musicale** dans les écoles, grâce à des moyens supplémentaires importants : mise en place dans chaque département d'un conseiller pédagogique pour l'éducation musicale — **CPEM** —, constitution

d'un groupe spécialisé dans le cadre de l'équipe départementale de rénovation pédagogique — EDRAP (circulaire du 8 janvier 1980 - B.O. n° 2).

on publie

■ **UNE LISTE de postes vacants hors de France**, dans des établissements français et des établissements étrangers, pour la rentrée scolaire de 1980 (note au B.O. n° 2).

on majore

■ **LE MONTANT des rentes dues au titre de la législation sur les accidents du travail** (accidents du travail, maladies professionnelles, majorations pour tierce personne) et des pensions d'invalidité (assurance invalidité) avec effet au **1^{er} janvier 1980** (circulaire du 17 décembre 1979 - B.O. n° 2).

on signale aussi

■ **L'ORGANISATION**, en 1980-1981, d'un stage à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud pour la formation de spécialistes des **techniques modernes d'éducation** (circulaire du 7 janvier 1980 - B.O. n° 2).

admission des étudiants étrangers

Plusieurs correspondants nous ont apporté d'utiles précisions sur cette question. La lettre de M. G. Vicente, publiée dans notre n° 406 (p. 13) donnait l'essentiel de ce complément d'informations.

Signalons en outre une nouvelle réglementation en ce domaine, qui vient de faire l'objet d'une publication dans le **Journal Officiel** du 3 janvier 1980 (p. 27).

admission à la retraite

Actuellement chef d'établissement, je vais être admis à la retraite au 15 septembre prochain. Je voudrais savoir quel sera alors mon régime en matière de Sécurité sociale.

Au moment de l'admission à la retraite les fonctionnaires subissent un changement de régime d'affiliation à la Sécurité sociale. Ils doivent signaler leur situation de retraité à la section MGEN de leur département de résidence après la cessation d'activité. Une nouvelle carte de S.S. leur est alors délivrée.

La cotisation de S.S. est réduite au taux de 2,25 % dans la limite du « plafond » servant de base au calcul. Pour les retraités, cette cotisation est précomptée directement par les services du ministère des Finances sur le montant des pensions. Il n'y a pas de démarches à faire à ce sujet. Le paiement de la cotisation à la MGEN doit être effectué directement et annuellement par les retraités à leur section départementale. Ils en calculent eux-mêmes le montant grâce aux indications qui leur sont données par leur section départementale MGEN.

les métiers du tourisme

Ma fille, élève de troisième, voudrait s'orienter vers une profession du tourisme. On lui a conseillé le brevet de technicien. Pouvez-vous me donner des précisions sur cet examen ? Y a-t-il d'autres diplômes dans cette spécialité ?

Le brevet de technicien du tourisme (BTT) est un diplôme du niveau du baccalauréat qui se prépare en trois années d'études à partir de la classe de seconde. Il y a trois options pour ce diplôme : Voyage et transports de voyageurs, Information touristique,

Hôtesse. Il se prépare dans une dizaine de lycées et dans quelques établissements privés. Le brevet de technicien supérieur du tourisme (BTST) se prépare en deux ans, après le BT. Il existe trois options : Technique de production et de vente, Accueil, Aménagement et administration.

Le nombre d'établissements de l'enseignement public préparant à ce diplôme est très réduit, mais il y a de nombreux établissements privés. Il est possible de préparer également une maîtrise de spécialité, par exemple au Centre d'études supérieures de tourisme, université de Paris I, après succès au concours d'admission ouvert aux candidats munis d'un DEUG ou du BTST, option Aménagement-administration.

Les centres d'information et d'orientation (CIO) seront en mesure de vous renseigner avec plus de détails sur tous ces points.

surveillance des cantines

J'aimerais savoir, d'après les derniers textes en vigueur, si les instituteurs sont soumis à l'obligation de surveillance en dehors des heures scolaires et quelles sont les obligations des directeurs d'école en ce qui concerne les cantines ?

D'autre part, quelle est la responsabilité de la commune dans les activités d'une cantine organisée par la municipalité ?

La première partie de votre question amène une réponse nette : les instituteurs ne sont pas soumis à l'obligation de surveillance en dehors des heures scolaires.

L'organisation des cantines constitue l'un des aspects de la garde des enfants qui peut être assurée dans les locaux de l'école (article 16 du décret n° 76 1301 du 28 décembre 1976). Le directeur d'école exerce à l'égard de la cantine une responsabilité définie par les circulaires du 1^{er}

mars 1973, 17 septembre 1975 et 7 mars 1978 lorsque les activités de la cantine donnent lieu à l'établissement d'une convention. Mais dans le cas où c'est la collectivité locale qui est organisatrice, celle-ci est dispensée de passer convention avec le directeur de l'école. De ce fait le directeur est responsable du bon fonctionnement du service de surveillance de la cantine et le personnel communal, comme le personnel enseignant - s'il est volontaire, est placé sous son autorité.

Les inscriptions des enfants à la cantine doivent en principe être prises à la mairie lorsque c'est la collectivité qui est organisatrice. Enfin, l'abrogation récente de la circulaire du 23 novembre 1961, par laquelle il était fait obligation aux collectivités loca-

les de recruter en priorité du personnel enseignant pour assurer le service de la cantine, a pour effet de laisser plus d'autonomie aux instances locales. Il appartient d'ailleurs au conseil d'école d'émettre un avis à cet égard puisque, aux termes de l'article 17 du décret n° 76 1301 du 28 décembre 1976, « il est expressément consulté sur les cantines ».

grade de directeur d'école

A diverses reprises il a été envisagé la création d'un grade de directeur d'école.

Pourrais-je savoir où en est ce projet ?

D'après une réponse écrite du ministre de l'Education, les fonctions des directeurs d'école font l'objet actuellement d'une réflexion approfondie. Tout en poursuivant l'effort entrepris pour améliorer les conditions d'exercice de ces fonctions, notamment par l'extension des décharges de classe à de nouvelles catégories de bénéficiaires, les services officiels s'efforcent de définir clairement le rôle des directeurs. La loi du 11 juillet 1975 relative à l'éducation et le décret du 28 décembre 1976 ont en effet donné aux directeurs des attributions d'ordre administratif et pédagogique. Les modalités d'exercice des premières doivent être nettement définies. Le rôle d'animation pédagogique doit, quant à lui, être renforcé et prendre une importance grandissante à mesure qu'est ressentie plus vivement la nécessité d'un perfectionnement continu des méthodes pédagogiques et de la construction d'une véritable équipe éducative, à l'école. Il est impossible de prévoir actuellement l'évolution du problème de la direction d'école, problème suivi attentivement par les organisations syndicales.

René Guy

les CRDP publiés

■ **Le CRDP de Toulouse** (3, rue Roquelaine, 31069 Toulouse Cedex) nous propose, dans sa collection « Diapothèque pédagogique », une pochette de 20 diapositives accompagnées d'un fascicule de commentaires sur **Un aéroport régional : Toulouse-Blagnac**. Destinée aux élèves des cours moyens et à ceux du premier cycle, cette publication vise à faire connaître la spécificité des transports aériens et les rôles joués de nos jours par un aéroport moderne, tel que celui de Toulouse-Blagnac, dans le développement d'une région.

■ Egalement publiées par le CRDP de Toulouse, signalons à l'attention des professeurs de biologie et géologie trois brochures d'un grand intérêt : **Itinéraires botaniques dans les Pyrénées : Superbagnères, Céciré, Port d'Envalira** (20 p., cartes), **Itinéraires géologiques dans les Pyrénées : Ariège, Gavarnie, Mont-Perdu, Cotiella** (46 p., coupes, photos, une carte géologique en couleurs des nappes de Gavarnie et du Mont-Perdu) et **Itinéraires préhistoriques : Gargas, Niaux, Cougnac, Aurignac, Pech-Merle et Mas d'Azil** (40 p., carte, plans, croquis, photos). Devant ces témoignages d'un passé préhistorique, bien des actions sont à entreprendre. Dans l'introduction qu'il a rédigée pour cette dernière brochure, le Pr Louis-René Nougier, directeur de l'Institut d'art préhistorique de l'université de Toulouse, les précise ainsi :

« ... Des respects à inculquer, des sauvetages à opérer, des connaissances à concrétiser, des beautés artistiques à admirer et préserver, des réflexions à susciter sur ces origines du million d'années, une écologie du monde, autant de merveilleuses facettes d'une admirable et synchrétique discipline d'éveil ! ».

■ **Le CRDP de Bordeaux** (75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex) vient de faire paraître, sous le titre **Marquèze et la vie rurale traditionnelle dans la Grande Lande**, une série de 21 diapositives — douze d'entre elles reproduisent des documents anciens — assortie d'un livret documentaire de 54 pages. Cette publication présente un double intérêt : d'une part, elle fait revivre une économie rurale aujourd'hui disparue, qui était la vie de la « Grande Lande » au début de notre siècle ; d'autre part, elle complète très

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :
« **Les migrants dans l'actualité :**
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 120 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

heureusement un ensemble de productions consacrées à mettre en lumière différents aspects de cette région originale. Citons : **Les Landes de Gascogne : géographie**, **Les Landes de Gascogne : écologie**, **Le pin des Landes** (déjà présenté ici), **La distillation de la résine à Luxey** et **Images du département des Landes**. Toutes ces études, toujours disponibles au CRDP de Bordeaux, associent un fascicule informatif et une série de diapositives.

■ **Le CRDP d'Orléans** (55, rue Notre-Dame-de-la-Recouvrance, BP 2219, 45012 Orléans Cedex) publie deux brochures complémentaires s'insérant dans le cadre du nouveau programme d'histoire de la classe de cinquième : **Six mille ans de défi à la mer — Evolution du navire et art de la navigation** (58 p., croquis, choix de textes et bibliographie in fine); de l'antique pirogue au moderne container, l'auteur retrace l'histoire de la navigation et de son évolution au cours des siècles. La seconde, **Histoire de la navigation et des transports maritimes de l'Antiquité à nos jours** (58 p., relevés et plans) est liée à la première en ce sens que les transports maritimes et les échanges commerciaux dépendent de la maîtrise de la mer. Outre les aménagements portuaires, cette étude s'intéresse également à la navigation fluviale et aux canaux. Les deux brochures sont susceptibles d'être utilisées avec profit à partir de l'école élémentaire.

■ **Le CRDP de Besançon** (11, rue de la Convention, BP 1153, 25003 Besançon Cedex) propose, sous le titre **Images du Maroc**, une microfiche couleurs reproduisant 78 diapositives originales consacrées aux conditions physiques (relief, érosion, hydrographie), à la végétation et à l'agriculture, à l'habitat rural et urbain ainsi qu'aux traditions dans les activités et les modes de vie de ce grand pays du Maghreb. On notera que cette microfiche demande à être lue sur un appareil muni d'un objectif de 24 X (un objectif de 48 X permet, tout en conservant leur netteté, une étude détaillée des vues).

■ **Le CRDP de Lyon** (47-49, rue Philippe-de-Lassalle, 69316 Lyon Cedex 1) vient de publier un fascicule, **Rhône-Alpes** (62 p., ill. couleurs, cartes et graphiques),

qui, par la richesse de sa documentation, est tout à fait à même de rendre de grands services aux professeurs d'histoire et de géographie. Cette brochure constitue le premier volet d'un matériel comprenant également une série de 54 diapositives commentées, **Paysages rhônalpins**, et accompagnées d'un livret explicatif, ainsi que des fiches de travaux pratiques (annoncées dans le premier document de travail que nous venons de citer).

■ **Le CRDP de Dijon** (Centre universitaire Montmuzard, boulevard Gabriel, BP 490, 21013 Dijon Cedex) présente :

- un dossier destiné aux élèves du premier cycle, sur le thème **Franche-Comté Météo — Contribution à l'étude du climat comtois**, fournissant de très nombreux renseignements sur les observations météorologiques, les données chiffrées brutes, les grandes lignes du climat régional et l'explication du fonctionnement d'un réseau météorologique sur le plan de toute une région (70 p., tableaux, graphiques et cartes);
- une plaquette commentée de 24 diapositives consacrées à **La naissance d'une locomotive électrique**. Cet ensemble illustre de façon claire et complète les diverses phases de fabrication d'une locomotive électrique à l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort.

■ **Le CRDP de Nancy-Metz** (99, rue de Metz, 54000 Nancy) vient de faire paraître deux brochures intitulées **Patrimoines cul-**

turels et locaux (tomes 1 et 2, 202 p., ill.) rassemblant exposés et comptes rendus de diverses manifestations organisées à propos du patrimoine culturel lorrain. Elles apporteront aux enseignants de précieux éclairages sur les aspects originaux de la vie d'une région.

■ A souligner tout l'intérêt d'un récent dossier également publié par le CRDP de Nancy-Metz : **Fleuves et rivières. Ressources en eau et qualité de l'eau** (titre général : **L'eau en Lorraine**). Sous de multiples aspects (douze thèmes), il aborde l'étude des ressources et utilisations aquifères de la région. Ce dossier de 32 fiches est accompagné d'une pochette de diapositives.

■ **Le CRDP de Lille** (3, rue Jean-Bart, BP 3399, 59018 Lille Cedex) a réalisé, dans le cadre d'une opération « multi-médias » ouverte au public jusqu'au 15 février prochain, plusieurs productions qui complètent et prolongent son exposition sur les cours d'eau et la batellerie. Il s'agit essentiellement d'un document très important et fortement illustré, **Voie d'eau et bateliers du Nord** (304 p.), ainsi que d'une série de 30 diapositives (en diaporama) sur le même thème. Après une rétrospective, ces documents posent la question de savoir si on ne pourrait envisager, dans le contexte actuel de la crise de l'énergie, un rôle accru pour le monde menacé de la batellerie.

Pierre Ferran

suivez les guides

« Nul n'est censé ignorer la loi ! », pas plus dans le domaine de la circulation routière qu'en matière juridique. Cependant, notre connaissance des lois, décrets et arrêtés est, il faut bien l'avouer, extrêmement sommaire. Les « codes illustrés » qu'acquiescent les candidats au permis de conduire et qui circulent dans nos classes font parfois référence à ces textes de base, sans pouvoir jamais les reproduire.

Cette lacune est comblée par la parution d'un **Code de la route** (Editions Europa, 34, rue Truffaut, 75017 Paris - 256 pages) fournissant les textes qu'il est souvent indispensable de connaître en ce qui concerne la législation, la réglementation et les sanctions en matière de circulation routière. L'ouvrage reproduit également la totalité des signaux en vigueur aujourd'hui. Les pages jaunes fournissent, sous forme de consultations juridiques pratiques, une réponse précise à cent onze questions de première importance. Ce Code nous paraît être une source documentaire indispensable tant pour les particuliers que pour les maîtres chargés d'une initiation en ce domaine.

Signalons aussi que, dans la même série, viennent également de paraître le **Code pénal** (459 p.) et le **Code civil** (722 p.). Ces volumes sont réalisés de la même façon que celle utilisée pour le **Code de la route**. C'est-à-dire qu'ils permettent de connaître le texte intégral d'une loi, d'avoir immédiatement la réponse à certaines questions essentielles, de comprendre le sens des termes juridiques en se référant à un glossaire et de trouver l'endroit où se trouve traité un problème qui nous préoccupe en consultant l'index.

au nom de la loi

De brefs éléments bibliographiques signalant des publications ayant trait au système pénitentier accompagnent le dossier « L'école et la prison » qui, à la fin de ce numéro, parle de Fleury-Mérogis, prison « moderne ».

Voici deux autres ouvrages, moins succinctement traités, consacrés eux aussi au principe « Surveiller et punir » pour reprendre le titre d'un livre de Michel Foucault.

Amnesty International

Rapport sur la peine de mort

Editions Mazarine, 368 pages

Toutes les données contenues dans ce rapport général concernent la période 1973-1976, avec des additifs pour les années 1977 et 1978. La Conférence internationale de Stockholm de décembre 1977 a marqué le début d'une campagne pour l'abolition de la peine de mort dans le monde. On notera qu'elle est effective dans une vingtaine de pays seulement.

Après une étude en matière de droit international, le rapport fournit, pays par pays, une information détaillée sur la peine de mort telle qu'elle est appliquée conformément aux lois des Etats. A travers cette masse documentaire, le mouvement mondial indépendant qu'est Amnesty International (1) s'adresse aux hommes du monde entier et aux gouvernements de tous les pays non abolitionnistes afin qu'ils approfondissent une réflexion sur ce sujet. Amnesty considère en effet — et combien d'individus le pensent aussi — que la peine de mort légalisée est un anachronisme,

un meurtre de sang-froid indigne d'un Etat moderne.

Pierre Ferran

Chantal Alexakis

Les bagnes

Editions Pygmalion, coll. « En marge de l'histoire », 190 pages

Nous connaissons mal, et notre inconscient collectif y est évidemment pour quelque chose, les institutions massives de l'exclusion. La présente collection s'efforce de lever ces masques révélateurs, et ne serait-ce que pour cette raison, je lui souhaite bon vent. Après les harems, et les cannibales, voici les bagnes. Sujet exemplaire, une fois de plus, sur lequel notre cécité fantasmagorique est remarquable. Chantal Alexakis nous enlève nos dernières excuses en nous fournissant une mine de renseignements sur cette face cachée de notre vie sociale (ancienne, récente, actuelle).

Les bagnes métropolitains et les bagnes d'outre-mer constituent les deux grandes parties de l'ouvrage, et l'on y trouvera, des galères à la Guyane, le paysage effrayant de l'oppression carcérale. Au fil des pages, on rencontre des hommes et des femmes, des enfants aussi, qui ont connu cet enfer d'où l'on ne revient jamais complètement. On y meurt, on s'en échappe et on est repris, on n'est pas repris mais on disparaît définitivement dans un anonymat protecteur ; rarissimes sont ceux qui parviennent à s'en évader vraiment, matérielle-ment et psychologiquement.

« Il n'existe plus de bagnes en France depuis 1938. Pourtant le mot bagne reste présent dans le langage courant et n'a rien perdu de sa puissance évocatrice. Il fait partie de ces mots qui ont marqué la conscience collective au fer rouge. » Lisez Chantal Alexakis ; dans un style clair et vivant, constamment adéquat au sujet, elle vous entraînera dans un voyage éprouvant que, grâce à elle, on a envie de poursuivre. Il convenait, en un tel propos, de trouver le ton juste et pénétrant. C'était plus que difficile. L'auteur y est parvenue d'un coup.

Louis Porcher

aides en tous genres

■ De Guy Bohr, **Classes de neige** (Fédération d'activités culturelles, 30, rue Madame, 75006 Paris).

Ce petit ouvrage n'a pas du tout les mêmes intentions que le livre **Les classes de neige** (ESF) dont nous avons rendu compte ici en son temps. Alors que celui-ci est à dominante pédagogique, Guy Bohr a réalisé un « Guide pratique du séjour en montagne » qui, tout en comportant une partie consacrée à la pédagogie en milieu nouveau, a pour visée principale de rassembler, sous un faible volume, une masse considérable de renseignements indispensables aux municipalités et aux comités d'entreprise qui organisent les classes de neige, à ceux qui sont responsables de l'accueil, aux maîtres faisant partie de l'encadrement et aux parents. On y trouve en effet définition administrative, emploi du temps, équipements, répartition des tâches, choix d'implantation, modèles de formulaires, etc. Voilà donc une excellente initiative destinée à rendre de grands services en cette vingt-septième année d'existence des classes de neige.

■ D'Odile Bernardin, **Le coût de la documentation — Principes et méthodes de calcul** (Les Editions d'organisation).

Combien coûte la documentation ? A service égal, quel est le meilleur système ? Tout enseignant confronté aux problèmes d'organisation d'une documentation rencontre ces questions. Cet ouvrage l'aidera à choisir entre les types de documentation (manuelle, informatique) et à analyser les défenses effectuées. Indispensable malgré quelques imprécisions (cf. le calcul d'amortissement).

■ De Sophie de Menthon, **Mieux utiliser le téléphone. Un média sur votre bureau** (Les Editions d'organisation).

L'école ignore le téléphone, sauf peut-être la maternelle où il est utilisé comme jouet. C'est bien dommage et il faut espérer que cela ne durera pas et que l'on apprendra bientôt à téléphoner dès l'école élémentaire. Cet ouvrage, destiné d'abord aux publicitaires, aux sondagistes, aux personnels de bureau, ne devrait pas laisser indifférents les pédagogues : l'ex-

(1) Les publications d'Amnesty International en langue française peuvent être obtenues en écrivant au secrétariat général : 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.

pression orale prend, avec le téléphone, une importance nouvelle et décisive. Il y a là occasion et raison de prêter attention à ce média. Ce livre peut y aider.

■ De John Burder, **La technique du montage 16 mm** (Editions Dujarric, 79, Champs-Élysées, 75008 Paris).

Le 16 mm n'est sûrement pas le format dans lequel vont travailler les enseignants et leurs élèves, principalement en raison de son coût très élevé qui le dirige de préférence vers des productions destinées à une diffusion professionnelle. Mais, que l'on utilise le 16 mm ou le Super 8, une bonne pratique du montage est indispensable. Le technique des collants, le pré-montage, l'identification des plans, les problèmes de raccords de son et de synchronisme n'auront plus de secrets pour les lecteurs de cet ouvrage. Au travers des trucs, des astuces de métier, les adeptes du Super 8 se rendront compte que les professionnels, tout comme eux, hésitent, tâtonnent, coupent et remontent des plans, car le montage constitue un des plus riches moments créateurs de l'élaboration d'un film.

■ Chez Hachette, la collection « **Préparation des concours administratifs** ».

Dans le cadre de la formation continue, cette collection, dirigée par M. Brassart, proviseur au CNTE, présente cinq ouvrages préparant aux concours administratifs de catégories B et C. Consacrés au droit, au français, au commentaire de textes, aux mathématiques, ces ouvrages sont des outils efficaces pour familiariser les candidats avec le libellé des sujets les plus représentatifs et les exigences des jurys, leur permettre de bien choisir les options, de vérifier leurs connaissances et de s'entraîner aux épreuves.

**Notes de lecture établies par
Pierre Ferran, René Guy,
François Mariet, Jean-Luc Michel**

Le boulier chinois, signalé dans le n° 399, nous a valu de nombreuses lettres que nous avons fait suivre à Jean-Pierre Bouyou (23, cité des Rochers, Saint-Vite de Dor, 47500 Fumel). **Adressez-vous directement à lui** pour toute demande de renseignements ou commande (boulier + méthode : 50 F franco). Brièvement, rappelons que l'utilisation de ce boulier apprend à connaître la numération et favorise la compréhension des techniques opératoires. Soulignons aussi l'intérêt que son maniement suscite auprès des enfants.

" actualité des arts plastiques "

Suprématisme et constructivisme — Naissance de l'avant-garde russe, 1910-1925, tels sont les titre et sous-titre du dossier n° 47 de cette série, composé de 24 diapositives et d'un livret de commentaires, celui-ci et celles-là reproduisant bon nombre des œuvres visibles lors de la récente exposition **Paris-Moscou** au Centre Georges-Pompidou.

Au début de l'itinéraire proposé par le commentaire, figurent quelques indications sur les sources occidentales (expressionnisme, futurisme, cubisme...) et russes (art populaire) des deux courants traités dans ce dossier. Viennent ensuite les essais de définition et de délimitation de champ de chacune de ces tendances : « Toutes deux appartiennent à l'art abstrait, non figuratif, toutes les deux sont nées en Russie, à peu près à la même époque, entre 1913 et 1914, mais elles s'opposent aussi bien du point de vue de la forme que de l'idéologie sous-jacente. »

Le suprématisme — défini comme une « libre navigation de surfaces peintes » — a pour héraut et héros Malevitch qui, s'écartant de la représentation d'objets réels, fait flotter des motifs géométriques dans un espace sans horizon, cosmique, « qui se rattache à sa conception mystique » du monde. Face à cette mystique et à cette immatérielle, Tatline, champion du constructivisme, apporte une « réponse matérialiste ». Les matériaux bruts viennent s'intégrer à la « construction » (qui n'est plus définissable comme peinture ou sculpture) sans que l'ensemble vise à représenter le monde (ressemblance au suprématisme) ni à créer un effet esthétique (dissemblance au suprématisme).

Suivent des indications sur l'insertion sociologique de cet art nouveau, la multiplicité des pistes s'ouvrant devant les artistes (productivisme, architecture, décoration théâtrale, etc.) et son extension en Europe. Bien qu'écrasée par le réalisme dit socialiste, l'avant-garde russe, affirme le dossier, « exerce encore une stimulation qui n'est pas près de s'épuiser pour d'autres tentatives, de nouvelles démarches, de nouveaux essais ».

Ce dossier est en vente dans les CRDP et CDDP, au prix de 42 F.

rencontres

■ Autour de la revue **Autrement**, une **confrontation directe avec des individus et des équipes qui font « autrement »** sur le terrain dans tous les champs de la vie quotidienne. Le mercredi, de 12 h 30 à 14 heures au Centre d'animation du Forum des Halles, Espace 4, Niveau 4. Au programme de février :

● Le 6, **La graine : des parents s'organisent pour « accoucher sans violence »**. Un collectif de parents qui porte son action autour de la naissance différente ;

● le 20, **Etats généraux de la circulation dans Paris**. Pour tenter de rendre la rue aux Parisiens, trois associations d'usagers se sont réunies afin d'organiser des Etats généraux de la circulation : action dans les quartiers, plan de réaménagement des rues, nouveaux programmes des transports et de la circulation ;

● le 27, **La maison d'enfants de Saint-Chéron**, pour les enfants de trois à quinze ans présentant des troubles de comportement consécutifs à des carences affectives et familiales : lieu de vie et lieu de passage, en recherche de solutions nouvelles adaptées à la personnalité de chaque enfant.

Participation aux frais : 5 F. Pour tous renseignements : **Autrement**, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

stages

■ **Des stages de formation cinéma sont proposés par l'IFACC** (Institut de formation aux activités de culture cinématographiques). Destinés à la formation d'animateurs spécialisés, ils sont agréés CAPASE.

● **Animateurs d'activités cinématographiques** : histoire et esthétique du cinéma, du 11 au 16 février ; le cinéma contemporain, du 14 au 19 avril ; fonction du cinéma et rôle de l'animateur, du 5 au 10 mai ;

● **Réalisation montage**, du 12 au 22 mars et du 4 au 14 juin.

● **Projectionniste**, du 11 au 16 février, du 14 au 19 avril et du 5 au 10 mai.

● **Week-end d'études**, les 21 et 22 juin : Ernst Lubitsch présenté par François Truffaut.

Pour renseignements complémentaires : IFACC, 6, rue Ordener, 75018 Paris. Tél. :

206-96-08 et 206-96-16.

■ **Danses populaires, folk en Ile-de-France.** Organisé par le Service technique pour les activités de jeunesse, ce stage se déroulera sur trois week-ends au mois de mars, dans le cadre de la formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs. Au programme : apprentissage (polkas, bourrées, mazurkas, gigues, etc.) et réflexion sur les danses collectives, en couples, et sur le renouveau de la danse populaire. Renseignements et inscriptions : STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 208-56-63.

■ **Plusieurs sessions ayant trait à l'audiovisuel** sont proposées par l'Union française des centres de vacances et de loisirs, dans le cadre de ses stages culturels :

● **Les adolescents et l'environnement audiovisuel**, du 18 au 23 février à Bouvines ;

● **Cinéma d'animation**, du 29 mars au 4 avril à Annecy, dans le cadre des Rencontres internationales du cinéma d'animation ;

● **Connaissance du cinéma**, dix jours en mai à Antibes, dans le cadre du Festival de Cannes ;

● **Vidéo-animation** : trois semaines en juillet (dates et lieu non encore déterminés).

Pour tous renseignements : UFCV, service formation, 54, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 577-02-20.

expositions

■ **L'exposition itinérante « La Terre et les volcans »**, particulièrement adaptée aux élèves de l'enseignement secondaire, sera présentée jusqu'au 5 février au musée du château de Montbéliard (tél. : (81) 91-15-76) ; du 10 février au 17 mars au lycée de garçons, avenue Roosevelt à Belfort (tél. : (84) 28-04-92) ; du 20 mars au 5 avril au Musée municipal de la Tour des Echevins à Luxeuil (tél. : (84) 40-00-07). Pour tous renseignements : La Maison des Volcans, Château-Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : (71) 48-49-09.

■ **Ayikoo, boîtes en fer et faire en boîte au Ghana**, jusqu'au 2 mars au musée des Enfants (musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris). Cette exposition présente une collection de jouets rassemblés par Sue Combret, qui vient de passer cinq

ans au Ghana, et est particulièrement consacrée à la fabrication, par les enfants, de voitures à partir de boîtes de conserves. Un atelier de fabrication, animé par un jeune Ghanéen, accompagnera cette exposition ; il sera ouvert aux enfants âgés de dix ans et plus, par petits groupes de vingt-cinq au maximum et pour deux séances consécutives. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 h 45. **Animations gratuites pour les groupes, uniquement sur rendez-vous**, en téléphonant le mercredi exclusivement au 723-61-27, poste 14, avec confirmation écrite.

cinéma

■ **Journées du cinéma d'animation** au Centre Georges-Pompidou (petite salle) les 13, 14, 15 et 16 février. Pour renseignements complémentaires : 277-12-33.

■ **L'UFOLEIS organise**, au cours du mois de février :

● **du 14 au 21, au Centre culturel de Bondy**, un festival consacré au cinéma fantastique britannique (Terence Fisher et de nombreux inédits). Programme détaillé : Association Bondy-Culture, 23 bis, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy ;

● **du 20 au 27, les Journées de Poitiers** consacrées cette année au jeune cinéma italien avec également des films inédits. Pour renseignements et programme : OROLEIS, 1, place de la Cathédrale, 86000 Poitiers.

notez aussi

■ **« Le journal dans la classe » : concours d'affiches** organisé par le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement, avec la participation du Centre de création industrielle de Beaubourg. Ce concours est ouvert à tous les élèves du second degré, en particulier à ceux qui suivent les cours d'arts plastiques. Doté de cinq prix d'une valeur globale de 10 000 F, il sera clos le 20 mars 1980. Une exposition des meilleures affiches se tiendra du 30 avril au 26 mai au CCI de Beaubourg. L'affiche lauréate sera imprimée et diffusée dans les établissements scolaires. Pour participer à ce concours, s'adresser à Mme Michelle Maas, concours d'affiches CIPE, La Vie, 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : 766-01-86.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, Inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, Inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michèle Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julf, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.



15 bis rue de Marignan
75008 PARIS
Tél. : 359.69.40

Cinémathèque des Entreprises

Afin d'aider les enseignants à préparer les jeunes à leur insertion dans la vie active, nous prêtons gratuitement chaque année 30 000 films à de nombreux professeurs d'économie, géographie, et de l'enseignement technique.

POURQUOI PAS A VOUS ?

Liste des thèmes traités : ENERGIE ; ENVIRONNEMENT ; MOYENS DE COMMUNICATION ; INDUSTRIES AGRICOLES ; AUTOMOBILE ; BATIMENT ; METALLURGIE ; EUROPE ; GEOGRAPHIE ; APPLICATION DE L'ELECTRONIQUE, etc...

Chaque film est accompagné d'une fiche explicative.

coupon à retourner à

Cinémathèque des entreprises
15 bis rue de Marignan - 75008 PARIS

M / Mme

Fonction

Nom de l'Etablissement :

Adresse :

Tél. :

Souhaite recevoir gratuitement
exemplaire (s) du catalogue Cefilm 1978.

BARTHE
PARIS

Ets Jacques D. BARTHE
53, rue de Fécamp - Paris 12^e
DID 79-85

Magnétophones
TANDBERG

- * SÉCURITÉ
- * QUALITÉ
- * MUSICALITÉ

agréés par la
Commission
Technique
de
l'Education
Nationale



Les magnétophones
BARTHE - TANDBERG

mono et stéréo sont synonymes dans le monde entier de **SÉCURITÉ * MUSICALITÉ**
Leurs multiples possibilités, leur simplicité de fonctionnement en font les favoris des Educateurs.

Remise aux Membres de l'Enseignement

CHASSEZ LE GASPILLAGE



EN CHOISSANT POUR LE LAVAGE
DES MAINS LES COMPRIMÉS
«SUPER-RATIONNEL»

Un seul comprimé nettoie les mains
les plus sales et les rend douces et propres
En boîte de 48, pour un mois de lavage.

ETS. LIHOSSIER PRODUITS CHIMIQUES
Route de St-Marcellin - 42170 St-JUST-St-RAMBERT - Tél. : (77) 52.33.54

Doc. et échantillons sur demande

NOM : _____

ADRESSE : _____

C.P. : _____ VILLE : _____

par l'alphabet des nombres

Encore un dictionnaire de mathématiques, vont dire certains. Mais, contrairement à la plupart des ouvrages similaires, celui-ci offre l'avantage de ne pas se borner à un simple panorama des mathématiques.

Il englobe ambitieusement, non seulement tous les aspects anciens et modernes des mathématiques, mais aussi les applications de celles-ci aux domaines les plus variés et les influences aussi diverses que multiples qu'elles peuvent avoir sur les arts et la culture.

CE *Dictionnaire des mathématiques* vient de paraître dans la prestigieuse collection des « Grands dictionnaires » des Presses universitaires de France, œuvre d'Alain Bouvier et de Michel George sous la direction de François Le Lionnais. Dix ans de travail ont été nécessaires pour élaborer les 7 600 articles accompagnés de nombreuses illustrations (1). Les auteurs ont en effet voulu y faire figurer le plus grand nombre possible de termes, afin que chaque question trouve une réponse. Ni les termes désuets, ni le langage le plus récent, ni les « curiosités » mathématiques, ni les barbarismes et néologismes qui se sont développés dans l'enseignement élémentaire et secondaire ou au-delà, n'ont été oubliés. Bien que les géométries du plan et de l'espace aient plus ou moins disparu de l'enseignement secondaire, elles figurent à la place qui doit être la leur.

La préoccupation pédagogique des auteurs apparaît aussi dans les définitions. Tout d'abord celles pour lesquelles, indépendamment de toute question de niveau, il n'y a pas de choix pour la définition à adopter, telle la notion de groupe. Ensuite celles qui, pour être rigoureuses, nécessitent une haute technicité et l'examen d'un grand nombre de cas particuliers. C'est le cas, par exemple, pour les définitions de concepts comme « catastrophe », « ergodicité », « immersion », etc. Dans ce cas le lecteur est prévenu, qu'au niveau considéré, il n'a pas été possible de présenter une définition correcte et précise. Néanmoins une idée intuitive de ce dont il s'agit et une première approche de la définition sont présentées.

Mais peut-être aurait-il été souhaitable d'indiquer, à propos de ces notions, quelques ouvrages où les lecteurs auraient pu trouver

les développements nécessaires qui, bien sûr, ne pouvaient avoir leur place dans un dictionnaire. Je regretterai aussi l'absence du mot « existence », car les théorèmes d'existence jouent un rôle central en mathématiques. Ce sont les notions de base qui figurent dans tous les traités d'analyse. Certes, les étudiants et les profanes pensent souvent à la métaphysique quand on évoque devant eux ces notions d'existence et d'unicité des solutions : dans la plupart des exemples courants, l'existence peut être montrée par des méthodes simples et constructives. Pourtant c'est une question fondamentale liée aux problèmes les plus classiques ; songeons à la fameuse question de la trisection de l'angle avec la règle et le compas, ou à celle de la résolution des équations algébriques. Quand le problème de l'existence fut correctement posé, on sut le résoudre. Dans la recherche moderne, les questions d'existence sont absolument vitales afin que les théories reposent sur des bases saines. Il y a là une exigence profonde de l'esprit humain qui ne peut être négligée dans la philosophie mathématique. D'au t a n t plus que, dans ces recherches, l'esprit acquiert de nouvelles capacités, il apprend à penser avec de nouveaux langages qui sont autant d'instruments décuplant ses possibilités. Souvent c'est l'occasion d'une nouvelle théorie ou d'un renouvellement complet de la problématique traditionnelle. On voit là l'esprit au travail et la preuve de sa liberté, ce qui est bien souligné par François Le Lionnais qui a mis en exergue de son dictionnaire la phrase de Cantor : « *L'essence des mathématiques est dans leur liberté.* » Ce qui n'est pas sans poser le problème de la nature des mathématiques.

Préoccupation pédagogique



il n'est pas indifférent de retrouver le rectangle d'or dans le Parthénon, la spirale logarithmique... sur le costume du Père Ubu



encore dans le choix des programmes d'enseignement à tous les degrés : primaire, secondaire, universitaire, technique, pour constituer le corps de l'ouvrage. C'est dire que professeurs et élèves trouveront toujours le renseignement cherché.

Mais l'originalité de l'ouvrage, liée à la personnalité de François Le Lionnais, réside essentiellement dans la recherche des liaisons qui existent entre la création mathématique et la vie culturelle et plus particulièrement avec l'art. Car il n'est pas indifférent de retrouver le rectangle d'or dans le Parthénon, la spirale logarithmique sur la tombe de G. Bernoulli dans la cathédrale de Bâle (et aussi sur le costume du Père Ubu et sur la cravate du collègue de Pataphysique), le groupe des pavages du plan à l'Alhambra et dans les gravures de M. C. Escher, la surface de Möbius nouée en trèfle, dans un burin d'Albert Flocon, le triangle de Pascal et la loi de Poisson dans la construction de *Transformations triangulaires* de Michel Philippot et de plusieurs

œuvres de Yannis Xenakis, les chaînes de Markov dans l'analyse par leur créateur d'Eugène Onéguine de Pouchkine. Des œuvres littéraires se réclamant de l'Oulipo ont été construites sur le groupe de Klein, comme *La Princesse Hoppy* de Jacques Roubaud, ou sur un carré gréco-latin d'ordre 10, comme *La vie mode d'emploi* de Georges Perec.

Cette originalité n'étonnera pas ceux qui connaissent François Le Lionnais. En effet, déjà en 1948 dans *Les grands courants de la pensée mathématique*, il avait consacré toute une partie, « Les mathématiques, la beauté, l'esthétique et les beaux-arts », à l'étude de cette liaison entre les mathématiques et l'art. Réaction contre l'un des préjugés les plus tenaces et les plus répandus qui nuisent très injustement à la réputation des mathématiques auprès du grand public et particulièrement du public lettré et artiste. Pourtant « *Le nombre est vivant dans l'Art* » écrit saint Augustin. Et Leibniz surenchérit : « *L'Art est la plus haute expression d'une arithmétique inté-*

rieure et inconsciente. » Ce serait restreindre à l'excès la nature de l'art que de prétendre la réduire aux seules mathématiques. Mais il est nécessaire de réagir contre les lieux communs qui opposent l'art aux mathématiques comme l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie.

Tout au long des rubriques les flashes culturels sont ainsi multipliés, qui éclairent les ramifications de la pensée et restituent les frémissements de l'intelligence mathématique. La science plonge ses racines dans la culture et ne constitue pas un monde à part comme le prétendent les positivistes contemporains. Isoler une doctrine ou une théorie du mouvement d'idées qui l'a amenée, du sentiment et de l'intuition qui la guident, la considérer seulement comme des théorèmes à prouver, c'est remplacer par une pensée morte une pensée vivante et significative, ignorer l'élan de l'esprit qui l'a conçue. On ne peut comprendre une notion sans son rapport à l'ensemble dont elle n'est qu'un aspect, il faut l'insérer dans un tout de valeurs spirituelles,

LIVRES

la petite fille qui ne devait pas grandir

ordonnées et structurées qu'est une civilisation. Aristote, au début de sa *Métaphysique* explique comment l'étonnement est le ressort de l'esprit du poète et du savant qui ne doit pas se borner à rechercher la science qui est à sa mesure, comme le veulent les technocrates actuels soucieux avant tout de rentabilité immédiate. C'est une gageure dans un dictionnaire d'avoir réussi à restituer ainsi la vie de l'esprit au lieu d'en faire un herbier de notions desséchées.

Si les mathématiques classiques sont la charpente de cet ouvrage, la logique mathématique et les notions contemporaines ne sont pas oubliées. On y trouve les mots : analyse non-standard, géométrie algébrique, homologie, théorie de la mesure, théorie des graphes, théorie des nombres, adèles, idéles, catastrophes, catégories, distributions, forcing, bords, cobords. Roger Apéry, justement célèbre pour avoir démontré l'irrationalité de $\zeta(3)$, n'est pas oublié, le théorème de Feit et Thompson non plus. Ce théorème dont l'énoncé est bref et simple — tous les groupes finis d'ordre impair sont résolubles — présente la particularité d'avoir une démonstration par l'absurde qui occupe 258 grandes pages du *Pacific Journal of Mathematics*. Le théorème des quatre couleurs qui défraya la chronique mathématique figure en bonne place aussi.

C'est une prouesse d'avoir réussi à mettre tant de choses dans cet ouvrage, d'avoir trouvé le moyen d'y placer aussi les curiosités et les jeux mathématiques, tout ce qu'on appelle les mathématiques amusantes. Il est donc susceptible d'intéresser un très large public auquel il montrera que les mathématiques constituent l'une des formes les plus originales, les plus surprenantes, et surtout les plus révélatrices de la pensée humaine.

Maurice Loi

(1) Prix moyen : 270 F.

Voici un roman qui se lit d'un trait, même si on butte sans cesse sur l'ossature d'un style saccadé et nerveux comme une démarche de petite fille : *Toutes les petites filles meurent parce qu'elles grandissent...*, par Muriel Rigal (Editions Paul Mari, 7, rue Rougemont, 75009 Paris - 196 pages).

La construction s'articule autour d'un axe : Mouche — enfant de Thierry et de Pascale —, l'amour impossible de l'écrivain Xavier de Bréhal, lequel s'éloigne sans cesse de Maryse, sa femme, parce qu'elle est justement pleinement femme. Bréhal n'aime que les petites filles : passion très pure, comme on aime la mer, le soleil levant et la jeunesse. Il déteste les petites filles qui veulent grandir. Mais, voilà, nous ne sommes pas maîtres du temps. Avec Mouche, ils auront « huit, neuf, dix ans ensemble et ils pourront tout entreprendre ». Passé dix ans, la fillette se transforme peu à peu en femme. Inexorablement. Xavier le sait, ne le supporte pas...

Mouche meurt à dix ans. Un accident de baignade... Dès lors, pour Xavier de Bréhal, le cours du temps est suspendu. Il est ailleurs, désormais, loin de Maryse, « dans un monde qu'elle n'atteindra jamais, dont il ne lui montrera jamais l'accès ». Son obsession à retrouver Mouche le pousse quotidiennement dans ce café de la Butte où la serveuse l'avait appelé « Monsieur Mouche » parce qu'il y conduisait l'enfant. Là, la réalité s'oblitére. Le passé se mêle au monde actuel pour lui permettre de survivre. On songe à « ... Elle à demivivante et moi mort à demi. » Le récit bascule dans l'onirisme et le jeune romancier s'enfonce dans les eaux de la déréliction (et peut-être du regret !). Le dédoublement s'intensifie : « L'écrivain venait voir Monsieur Mouche chaque jour. Il laissait Xavier de Bréhal au cours du chemin qui le menait à Montmartre. » Sur le jukebox du café, Mouche-enfant questionne : « Comment fait-on pour être toujours petit ? »

Pour celui qui, ayant voulu court-circuiter le temps a reçu la décharge dans le cœur et l'esprit, il n'y a pas plusieurs façons. Xavier avait tenté de se suicider à quinze ans : « Une question de sucre dans le sang », commentera plus tard Maryse. Peut-être la folie est-elle aussi une question de sucre. Et l'idéal conduisant au meurtre, à la mort : mort de soi, mort de l'être qu'on ne supporte pas de voir s'échapper, forcément, à cet idéal. Petites filles de dix ans, vous n'avez toujours dix ans que dans la mesure où vous ne vivrez pas au-delà... Pour Xavier c'était l'âge rêvé, infrangible, parfait, insoutenable, impossible...

Avec ce roman, Muriel Rigal se révèle à nous et nous ne l'oublierons pas. Quel dommage que la lecture de ce livre soit tellement gênée par l'imprécision orthographique et le laxisme typographique qui se conjuguent pour le consteller d'aussi nombreuses coquilles qu'en un parc ostréicole à marée basse ! L'éditeur aurait bien fait de confier à un bon correcteur ce roman qu'il déclare pourtant, en quatrième de couverture, « digne d'un prix littéraire... »

P. F.

quand le busker refait surface

Un jour ou l'autre, usager du métro parisien, sans doute avez-vous croisé un busker. Il était là, au détour d'un couloir, grattant sa guitare pour accompagner ses chansons et peut-être qu'en passant vous avez lancé une pièce dans le chapeau ou la bouteille que tendait son compagnon, son « bottler ». Peut-être aussi était-



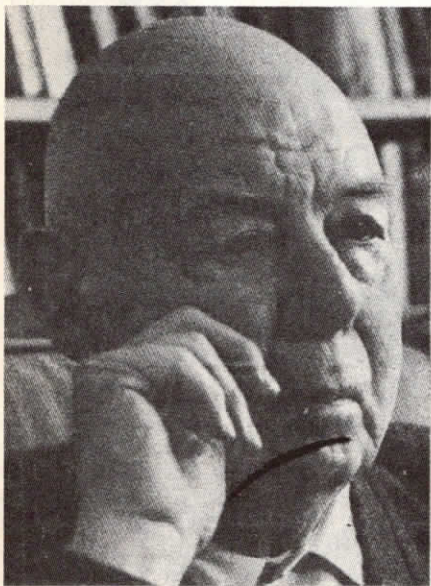
ce Serge Ferrand qui, après des années d'errance, de petit métier en

petit métier, a fini là, sous la terre, côtoyant chaque jour pendant plusieurs années cette faune inconnue qui a ses règles, ses lois, ses héros, son langage.

Aujourd'hui, Serge Ferrand est remonté à la surface ; il y a ramené un livre alerte, agréable à lire, souvenirs prestement racontés d'un monde méconnu : *Le busker* (Robert Laffont, 334 pages).

Son éditeur nous informe qu'il s'agit de son premier livre et qu'il coïncide avec la sortie de son premier 45 tours. Alors, bonne chance, busker !

l'autre talent de Jean Renoir



Jean Renoir, c'est, bien sûr, d'abord un très grand nom de l'histoire du cinéma ; il fut de ceux par qui une technique devint un art véritable et nombreux de ses films figurent aujourd'hui parmi les grands classiques. Petit à petit, maintenant qu'il est mort, il nous est donné de le découvrir sous un autre jour et de nous rendre compte qu'il était aussi un excellent écrivain.

On se rappelle *Le crime de l'Anglais* qui aurait pu être le scénario d'un film admirable, étude de mœurs et de caractères à partir d'un crime sanglant quelque part en campagne entre Bourgogne et Champagne. *Geneviève*, qui vient de paraître (Flammarion,

98 pages), est de la même veine : souci du mot juste, respect du détail, soin de la composition, le tout sans effet ; ce court récit est mené de main de maître. Mais pour cet hymne doux-amer à la jeunesse, à la beauté et à l'amour, Jean Renoir avait choisi de revenir, par la plume, vers des paysages chers à son cœur : Cannes, la Provence lorsqu'elle n'était pas encore un lieu de tourisme et de résidence secondaire. Jean Renoir avait la restitue par l'écriture, saisie vivante, à tout jamais, autant que par l'image.

un roman de haute classe

Nous n'avions pas parlé, lors de sa parution, du livre de Vladimir Volkoff, *Le retournement* (Julliard, coll. « L'âge d'homme », 362 pages), mais est-ce une raison pour ne pas l'évoquer aujourd'hui ?

On a dit de l'auteur qu'avec ce roman il avait été la révélation de l'année (il figurait d'ailleurs en bonne place sur la liste des favoris pour les prix littéraires) et il est probable qu'au regard d'une certaine idée de la littérature, la sentence était justifiée. Volkoff se montre en effet un écrivain de grand talent qui connaît à merveille ses ingrédients et sait les accommoder avec art. Mais attention, il n'est pas le chef du dernier « bistro sympa » ; avec lui, c'est la grande cuisine bourgeoise et son cortège de traditions : certains de ses dialogues ont un souffle éblouissant, ses réflexions philosophico-politiques ouvrent sur la métaphysique existentielle et, quant à l'intrigue, la progression et le dénouement en sont harmonieusement et judicieusement dosés ; en prime, des références culturelles qui passent comme lettre à la poste, liées dans un français sans tache.

Ce livre est en effet un grand roman, construit d'une main sûre. Mais d'où vient alors qu'il soit un peu irritant et qu'on ressente l'assurance de l'auteur comme une hauteur certaine d'où il accorde au lecteur un regard d'une complaisance médiocre ? *Le retournement* ne manque pas d'être le roman d'espionnage d'une certaine élite sociale et culturelle.

J.-P. V.

THEATRE

le voyage inachevé

Intimité

de Charles Tordjman

par le Théâtre populaire de Lorraine
Petit TEP

jusqu'au 17 février

Deux jeunes mariés ont décidé de faire leur voyage de nocces à bicyclette et d'aller à Venise. Les bicyclettes tournent autour du plan incliné qui constitue le dispositif central du décor (de Yannis Kokkos) que limitent une porte et une petite fenêtre au-delà desquelles s'aperçoivent par moments les carrés de lumière qui révèlent, la nuit, les grands ensembles. Les mentalités vont tourner comme les bicyclettes et le but ne sera jamais atteint. Ni Venise, ni la stabilité de la vie de couple dont ces jeunes gens poursuivent le désir. Mais le temps n'est pas un cercle clos ; il étire les tentatives, les espoirs, les rêves ; il déconstruit les projets, délite les sentiments. On a là une matière instante, dont le traitement dramaturgique esquive habilement, par un jeu subtil de ruptures, le cliché « théâtre du quotidien » sans perdre totalement ce qui a fait l'impact de ce mode d'expression dans l'œuvre de Kroetz, de Deutsch ou de Wenzel.

Mais la mise en scène (que, peut-être imprudemment, l'auteur assure lui-même) n'en tire pas tout le parti possible. La présence des bicyclettes (qui, après avoir été signes, deviennent vite des instruments encombrants), les déplacements des acteurs, pas toujours signifiants, ni justifiés, risquent de jeter un doute sur le sens de la structuration non dramatique de la pièce. Il apparaît aussi que le jeu des comédiens a été à peine équilibré. Celui de Jacques Pieller tendrait à faire du mari quelque médiocre Français moyen, tandis que Chantal Mutel, tout en gardant, aux yeux naïfs des spectateurs, son visage expressif et sa souplesse heureuse de jeune femme, procure, par une présence

multiple, forte en chaque instant, une image diachronique du vécu de son personnage. Le spectateur peut alors ressentir, par-delà l'émotion, ou la vivacité moqueuse, ce qu'il y a de pathétique et de dérisoire dans ce qu'il est convenu d'appeler l'intimité.

un spectacle décevant

Honte à l'humanité

• Epopée grotesque •

de Jean-Louis Hourdin, Olivier Perrier
et Jean-Paul Wenzel
Théâtre de Gennevilliers
(41, avenue des Grésillons)
jusqu'au 24 février

Je n'ai guère de goût pour le grotesque. Cela ne m'a pas empêché d'apprécier l'outrance intelligente et efficace avec laquelle Jean-Louis Hourdin avait su dessiner les moments les plus forts du *Cabaret satirique* de Karl Valentin (1).

Je suis un citadin, sans aucune attache rurale. Cela ne m'a pas empêché d'approcher, de comprendre et d'aimer ces *Mémoires d'un bonhomme* pour lesquels, entouré d'une vache et d'une jument, Olivier Perrier projetait, quasi paradoxalement, sur une scène de théâtre l'authenticité d'une parole paysanne.

Le lycée de la III^e République m'a doté du langage que la bourgeoisie régnante confisque volontiers à son seul usage. Cela ne m'a pas empêché de ressentir la force de dénonciation du dialogue à ras de terre de *Loin d'Hagondange* (2).

Aussi suis-je navré de refuser toute adhésion au spectacle que Hourdin, Perrier et Wenzel ont conçu, écrit et réalisé sous le titre *Honte à l'humanité*.

Non que la source de ce spectacle — révolte contre les mensonges, les travestissements de toute vérité, les injustices, l'assoupissement d'une opinion publique que les scandales pourtant devraient réveiller — soit

négligeable. Mais l'absence de cohésion entre les sketches, des facilités redoutables et éculées (je pense à la « dictée » que Perrier fait soi-disant faire à une rangée de spectateurs), un étirement des moments qui devraient être percutants (l'adresse au public, dont l'analyse politique est pour le moins confuse), une certaine vulgarité enfin qui dévalue ce qui eût pu être un sain refus de toute anti-physis, et la présence d'une trüie sur le plateau, qui n'est pas drôle et dont la signification reste primaire — tout cela, outre la pauvreté des inventions, contribue à voiler l'authenticité (dont, connaissant ces hommes, je ne doute pas) de la démarche.

R. L.

CINEMA

le plaisir de la fête

J'ai beaucoup aimé le film délicat et profond de Michel Andrieu : *Bastien, Bastienne*. Gide disait du classicisme qu'il était l'art de la litote, et qu'il restait toujours en deçà de ce qu'il aurait pu exprimer — à l'opposé du romantisme qui *en rajoute* dans les sentiments et les mots. C'est l'impression qu'on ressent devant *Bastien, Bastienne*.

Le thème en est étrange dans son apparence simplicité. Nous sommes en 1916, pendant l'été, dans une propriété de campagne, pas très loin du front dont on entend gronder au loin la canonnade. Dans cette propriété (vieille maison, riche en couloirs et greniers, étang, barques, sous-bois), vivent deux belles-sœurs, l'une jeune veuve de guerre, l'autre dont le mari est au front, avec leurs servantes respectives, une jeune et une vieille, et leurs trois garçons, qui sont au bord de l'adolescence.

A l'opposé du monde des adultes, plein de disputes feutrées, de passions entrevues, de souffrances mal compensées, de catastrophes subies ou prévues (il va falloir quitter la propriété, car la guerre se rapproche...) le monde des trois cousins, bien que troublé par l'écho de l'autre, et par les premiers éveils de leur

sensualité, garde sa pureté, son goût du rêve et son pouvoir de transfiguration. Et c'est ce qu'ils manifestent en répétant et en jouant *Bastien, Bastienne*, l'opéra champêtre que Mozart écrivit quand il avait leur âge. Un contrepoint continu fait ainsi alterner les scènes de la vie « réelle » avec des fragments de cet opéra que les enfants montent avec les moyens du bord.

C'est une pure coïncidence qui a fait que *Bastien, Bastienne* sorte presque en même temps que le fracassant *Don Giovanni*. Mais, à part le miracle de la musique de Mozart, il n'y a — on le devine — rien de commun entre les deux films. Celui-ci est,



continuellement, de la plus remarquable discrétion. On nous laisse mille choses à relier, à deviner, à approfondir. Mais, outre la musique, des thèmes apparaissent, des leitmotifs se répètent. Il en est ainsi de l'eau, des barques, des miroirs, des fenêtres ; des éclairages indécis d'aube ou de crépuscule, où la lumière des lampes lutte avec celle du jour ; de l'importance des grondements d'orage... Je vous laisse le soin de découvrir ces liens subtils qui se tissent entre des images d'une perfection sans défaillance, mais sans aucune ostentation. Car *Bastien, Bastienne* n'est pas un film d'esthète : Michel Andrieu a trop de goût pour cela. Et je vous laisse aussi la joie de retrouver des émotions d'enfance, les plaisirs de la fête et du travestissement, de l'univers secret que l'on compose en cachette des « grands » — avec la complicité d'un Mozart de douze ans.

E. F.

(1) Voir l'éducation du 26 février 1976.

(2) Voir l'éducation du 5 février 1976.

L'école ouverte
sur la vie
est devenue
propos quotidien.
On oublie un peu vite
qu'il y a aussi
une école
— la même ? —
en prison.
On le sait,
certains détenus
ont la possibilité
d'entreprendre
ou de poursuivre
une scolarité,
des études,
une formation.
Qu'est donc
cet enseignement
dans
les maisons d'arrêt
et quel peut être
son rôle ?
Pierre Ferran,
prenant pour exemple
l'expérience
de Fleury-Mérogis,
tente de répondre
à ces questions.



l'école

et la prison

UNE LIGNE de peupliers ; un talus herbeux sur lequel les pas crissent dans la gelée blanche ; un terrain de sports en contrebas ; au loin, la perpétuelle rumeur de l'autoroute dite du Soleil ; tout près, un parking où les voitures sont agglutinées en épis ; en face, la lumière insoutenable des projecteurs. Lorsqu'elle disparaît, subitement, j'aperçois des corbeaux qui prennent leur envol, passant au-dessus de murs dont ils ne se soucient pas.

Un observateur ignorant imaginerait qu'il a sous les yeux un entrepôt de

marchandises, une unité de stockage, une usine de récupération et de retraitement... En fait, je me trouve face au Centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis dont les cinq « tripales » (je le verrai plus tard sur le plan en relief) s'ordonnent géométriquement autour du cœur administratif. C'est là que le directeur régional et ses collaborateurs veillent au « bon fonctionnement » de cette méga-prison dont la population est supérieure à celle de la commune sur laquelle elle se trouve située. Outre les 4 500 détenus (voir encadré « Etablissements

pénitentiaire », on y compte en effet 1 100 surveillants et gradés, ainsi qu'une centaine d'intervenants extérieurs : médecins, assistantes sociales, membres du personnel paramédical, enseignants, éducateurs...

Au total, 5 600 personnes donc, sans compter les visiteurs habituels, parents de détenus qui demeureront toujours, quoique dans un bâtiment, à l'extérieur du périmètre de détention, et les visiteurs exceptionnels, tel que moi qui irai partout où vivent les détenus.

A Fleury, qualifié de « Centre pénitentiaire de conception très moderne », l'architecture et l'électronique placent les hommes dans une situation telle que l'on peut influencer sur eux à volonté. A l'intérieur de son « central », un seul surveillant, invisible mais omniprésent, communique avec les détenus par interphone, répond aux appels, commande l'ouverture des portes. Ainsi que l'écrivait Jeremy Bentham

(voir encadré « Eléments bibliographiques »), sa position universelle « frappe les imaginations ».

La rumeur a déjà circonvenu celui qui va entrer ici et détruit par avance son capital secret d'espoir : il est impossible de « sortir » de Fleury ! Fleury-Mérogis est la plus « dure » des prisons de par son absence même de dureté : aucune terreur, pas de règles draconiennes, des surveillants sans hargne, très peu d'hommes punis dans le quartier disciplinaire, le « Mitard ». Et cependant, frustration, crainte, irritation, ressentiment, s'accumulent et se mélangent, dangereux explosif qu'ici le détenu n'aura jamais l'occasion de manier autrement que par l'insulte ou la menace... Mais une fois ressorti ?

Quel est le rôle social de l'enfermement ? Il faut songer, après Michel

Foucault, aux aspects pratiques du manichéisme : puisque « ces gens-là » sont entièrement coupables, alors cela revient à dire que nous, dehors, sommes tout à fait innocents... Et — opinion fort répandue —, plus on les enferme, les séquestre, les isole, mieux on fait ressortir cette différence, davantage on peut les exclure, les rejeter, en tant que « titulaires exclusifs des comportements illégitimes ». Mais, dans cette conception manichéenne, la « récupération », ce que l'on nomme de nos jours « la réinsertion sociale », ne peut aller sans difficultés. En effet, comment tendre aujourd'hui la main à ceux qu'hier nous méprisions et que nous continuons de craindre ? De leur côté, peuvent-ils appréhender en nous autre chose que « le faux frère » qui a participé à leur engouffrement physique et moral ? Leur rancune, focalisée à l'encontre des « matons » du temps où ils étaient à l'intérieur, s'étend désormais à l'humanité entière...

« Si vous êtes honnête, me lancera Alfredo (1), à la fin des trois heures de conversation que j'aurai eues avec ceux du « D 3 », vous direz que, maintenant, on n'aura plus de pitié !... C'est fini ! » Parole terrible, car elle nous fait prendre conscience de la réciprocité nécessaire de l'oubli. L'oubli d'eux-mêmes nous l'avons facilement obtenu en les excluant de notre monde. Mais eux ? La justice les avait déclarés coupables et ils n'avaient pas cillé. Elle leur avait, pour un temps, ôté leur statut de libres citoyens. Elle n'avait nulle part édicté qu'ils devraient perdre au surplus leur tranquillité individuelle et leur dignité d'homme. C'est ce qui s'est passé, cependant. Jour après jour, ils ont appris que leur détention n'effacerait rien, que, même rendus à la liberté, ils n'auraient d'elle qu'une jouissance relative et que la réinsertion dont on parle ne pourrait s'effectuer qu'auprès de gens compréhensifs, donc ayant connu ce qu'ils avaient connu... Le système purement carcéral n'ouvre pas sur un véritable reclassement. En témoigne le taux de récidive en France, qui est énorme : 77 % environ dans les deux années

établissements pénitentiaires français

Le décret du 23 mai 1975 a procédé à une nouvelle répartition des établissements pénitentiaires. On distingue :

■ **les maisons d'arrêt** qui reçoivent et détiennent les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur à un an. Normalement, il existe une maison d'arrêt auprès de chaque tribunal de Grande Instance. **Fleury-Mérogis**, dans l'Essonne, mise en service en 1968, est la plus grande maison d'arrêt de France, sinon d'Europe. Ce centre reçoit des prévenus et des condamnés en attente d'affectation. Il est composé, en fait, de trois maisons d'arrêt : celle des hommes (3 600 détenus), la prison des femmes (300 détenues) et le CJD (530 détenus de moins de vingt et un ans). La maison d'arrêt des hommes possède en outre un Centre médico-psychologique.

■ **les établissements pour peines**

● **les centres de détention**, au nombre de douze, ont un régime principalement orienté vers la resocialisation des condamnés. On distinguera les « Centres fermés » (Caen, Muret), les « Centres ouverts » (Casabianda, en Corse ; Eysses, près de Ville-neuve-sur-Lot) et les « Centres de détention pour jeunes » (Loss, Oermingen) ;

● **les maisons centrales** (ou « Centrales ») comprennent les six grandes prisons fermées « de sécurité ordinaire » : Clairvaux, Poissy, Châteauroux, Saint-Martin-en-Ré, Ensisheim, Nîmes, et les « Quartiers de sécurité renforcée », établissements « où sont regroupés des condamnés qui, par leur personnalité ou par leur comportement, présentent un danger lorsqu'ils sont dans une collectivité pénitentiaire ».

● **les établissements spécialisés** : Quartiers sanitaires, Centres de semi-liberté, Etablissements pour condamnés à la tutelle pénale.

La surpopulation pénale vient d'être soulignée dans le dernier rapport de la direction de l'Administration pénitentiaire. Au 1^{er} janvier 1979, elle atteignait 30,19 % dans les maisons d'arrêt. Cette surpopulation a, on s'en doute, des répercussions négatives dans tous les domaines. C'est ainsi que le « D 3 » que nous avons visité à Fleury-Mérogis a actuellement 782 détenus pour une capacité d'accueil de 450 places, soit un taux d'occupation de 174 %.

(Origine : ministère de la Justice. Document : Ecole nationale d'administration pénitentiaire - 1977 - direction de l'Administration pénitentiaire. Rapport général sur l'exercice 1978.)

qui suivent l'élargissement... La réponse à la question « A quoi sert une prison ? » semble évidente. Comme l'a énoncé Michel Foucault : « La prison, c'est un instrument de recrutement pour l'armée des délinquants. C'est à cela qu'elle sert !... » (2).

L'inefficacité de la prison étant maintenant un fait unanimement admis, on se demande pourquoi certaines suggestions proposées, notamment par Douglas Grant et Dennie Briggs, n'ont encore rencontré que de timides applications partielles, alors que la formule originale de Grant se base sur le principe d'une mise en œuvre simultanée. Comme on pouvait le prévoir, l'un des éléments dominants de ces projets, qui n'ont pas pour finalité de « réformer » la prison, mais d'envisager d'autres formes de réparation sociale, a pour fondement l'ins-truction. Ce sont les hommes du « D 3 » qui, ayant bien voulu me recevoir toute une après-midi, m'ont précisé les avantages qu'ils ressentaient du fait de suivre des cours.

Pour certains, analphabètes à leur entrée, il y a d'abord eu la découverte de la langue et toutes les ressources tirées du fait de savoir lire et écrire. On retiendra que la bibliothèque qui leur est ouverte est très utilisée : sur les 6 000 ouvrages qu'elle renferme, on compte 3 500 prêts hebdomadaires. De plus, les journaux peuvent être adressés aux détenus et on « laisse entrer » les ouvrages scolaires et les dictionnaires.

Les étrangers ont appris la langue française : dans la classe où j'étais, ils s'exprimaient fort bien.

L'accès à la culture est une motivation plurivalente : la culture acquise permet une compréhension plus rationnelle des événements et des êtres. Ensuite, elle « remplit » la longue vacuité du temps carcéral. Enfin, elle valorise le sujet dans un domaine nouveau pour lui, celui de l'atteinte des diplômes. Quelques garçons passeront cette année le CEP ; ils envi-

sagent de poursuivre au-delà, quoique n'effectuant pas encore la relation entre la sanction du diplôme et l'élévation du statut social.

La quasi-totalité des élèves sont sensibles au fait qu'ils réussissent ainsi à briser un isolement écrasant. Parce qu'ils rencontrent leur professeur, « celui qui vient de l'extérieur » ; parce qu'ils se découvrent entre eux, socialisation ayant de multiples effets, étant donné leurs origines diverses et leurs âges qui s'étalent de vingt-quatre à quarante-sept ans. « Moi, dira Jérôme, j'ai aidé Ahmed à sortir de sa timidité »... « Et moi, se récriera Lucien en tapant sur l'épaule d'Ali, je me suis fait un copain noir, alors qu'avant je n'aimais pas les Noirs ! »

Je regarde et j'écoute, dans cette salle un peu démunie comme le sont la plupart des salles de classe : je constate combien sa puissance d'oubli est énorme ! Ils me l'avaient dit. Ils sont entrés, sont venus saluer leur

professeur, librement, presque avec chaleur. Puis, lorsque nous nous sommes mis à converser, ils sont passés du ton sérieux du débat aux brefs moments d'animation et de plaisanterie. Je n'ignore pas que, pour parvenir à un tel résultat, il a fallu que cet enseignant instaure un climat et mette en œuvre une pédagogie très spéciale. Fermeté, permissivité, confiance mutuelle, lui ont permis de n'avoir jamais de problèmes de discipline et d'être perçu comme « le père » que l'on aime parce qu'on peut le respecter.

Sur le plan pédagogique, il me précisera plus tard que, bien que ses vingt élèves forment une classe d'adaptation dont le niveau frôle celui du CEP, son enseignement n'a rien à voir avec celui que l'on dispense dans les autres classes. Son système pédagogique est tributaire de certaines contraintes liées à l'impact du lieu dans lequel on enseigne (à temps

structure scolaire actuelle dans les maisons d'arrêt de Paris

Ces maisons d'arrêt sont au nombre de trois : Fleury-Mérogis, Fresnes et la Santé.

■ **Au niveau de l'enseignement élémentaire et de celui du premier cycle**, les maîtres qui demandent un poste pour exercer dans une maison d'arrêt doivent être agréés par le ministère de la Justice. Cet agrément donné, ils ne relèvent plus, en ce qui concerne les directives et le contrôle, que de leur supérieur hiérarchique, qui est un inspecteur départemental de l'Éducation de la Ville de Paris.

On compte aujourd'hui 36 postes qui appartiennent à deux catégories de personnels :

- un directeur de collège et 13 professeurs de collège ;
- 22 postes d'instituteurs spécialisés (CAEI, options Handicapés sociaux, Troubles de comportements et de conduite).

16 d'entre eux exercent à la prison des hommes et 3 institutrices exercent à la prison des femmes de Fleury-Mérogis.

■ **Au niveau du second cycle de l'enseignement secondaire et à celui de l'université**, une double structure permet aux détenus :

- de travailler avec des intervenants extérieurs (professeurs de lycée, enseignants de facultés : Paris VII - Sceaux) ;
- de s'inscrire à l'enseignement par correspondance dispensé par le Centre national d'enseignement par correspondance (ex CNTE) de Vanves.

Il existe également des classes de langue (anglais et espagnol à Fleury-Mérogis).

Dans le « D 3 » visité à Fleury-Mérogis, dont le taux de scolarisation est le plus fort, 11 % des détenus suivent les enseignements du premier niveau défini, 8 % environ le second niveau.

En 1979, on a relevé dans le même « D 3 » les résultats suivants : 20 BEPC, 30 CEP, 4 baccalauréats, 5 ESEU (examen spécial pour l'entrée à l'université permettant aux non-des actions d'enseignement et de formation professionnelle »)

plein) et aux problèmes tant psychologiques que culturels des hommes suivant ses cours. Tout au long du processus éducatif, divers paramètres sont pris en compte : la vie du groupe, les attitudes, les aides, d'une part et, de l'autre, l'environnement, les contenus et les techniques. La progression est vérifiée par de fréquents bilans. Ils montrent soit que les objectifs n'ont pas été atteints totalement, soit, surtout, que d'autres résultats, non initialement prévus, sont apparus en cours de progression. Les causes de ces écarts relèvent essentiellement de facteurs psychologiques. Par exemple, la difficulté que les hommes éprouvent à se tenir fixés sur des objectifs précis est due à l'absence d'une formation de base normale (acquisitions de connaissances et développement conjoint des structures en réseaux). S'il en était besoin, ces remarques souligneraient, une fois de plus, l'importance des apports de la prime scolaire dans

tout le processus futur du développement intellectuel de l'enfant.

Il n'en demeure pas moins net, ici, que le souci constant manifesté par cet enseignant afin de créer une pédagogie appropriée à la situation et de maintenir un climat favorable, permet à chacun d'évoluer et parfois même de progresser très rapidement.

C'est à peu près ce qu'ils ressentent eux-mêmes : ils me l'ont dit car j'ai parlé à tous sans aucune surveillance. Je n'ai pas choisi de sélectionner les propos de certains plutôt que d'autres. Leur inquiétude, m'a-t-il paru, ne git pas dans le passé, elle ne vit pas dans le présent, elle réside, « au bout du tunnel », dans leur avenir. Simon a dit : « *Quand je sortirai, même si j'ai le brevet, ou même le baccalauréat, je n'aurai nulle part où aller et rien pour attendre, car le pécule (3) c'est la même chose que rien. Or, pour trouver du travail, il me faudrait pouvoir attendre. Alors, vous voyez bien que l'instruction ça ne*

suffit même pas. Ça m'aura juste appris que ma place n'est plus dehors, dans la vie... »

Jérôme avait voulu savoir si un article comportait une conclusion, comme les rédactions qu'il fait, car il aime ça. Je ne lui ai pas répondu, sur le moment, pas plus qu'à la remarque désespérément lucide de Simon. Mais, puisque Jérôme sait que la conclusion c'est « la fin », il est bien évident qu'il ne peut y en avoir au terme de cette courte enquête. Car le problème n'est pas résolu !

Certes, l'apport de l'éducation au sein des prisons est un progrès, encore bien timide (voir encadré « Structure scolaire actuelle dans les maisons d'arrêt de Paris »). Il est nécessaire et non suffisant. Je suppose qu'il faudrait aller en amont, c'est-à-dire en direction de tous les jeunes se trouvant désespérés, esseulés, sans emploi fixe, c'est-à-dire s'occuper de prévention. Je suis certain que la prison du XXI^e siècle n'aura plus rien de commun avec celle d'aujourd'hui, même pas le nom. Et cela grâce à beaucoup de gens, grâce à des hommes tel que le professeur rencontré au « D 3 » un jour d'hiver, des hommes généreux qui tâtonnent inlassablement dans la nuit et le froid pénitentiaires...

Pierre Ferran

éléments bibliographiques

livres

- De Jeremy Bentham, **Le panoptique**, précédé de **L'œil du pouvoir** de Michel Foucault et suivi d'une post-face de Michelle Perrot (Editions Pierre Belfond, 1977)
- De Dennie Briggs, **Fermer les prisons** (Hachette, 1977)
- De Simone Buffard, **Le froid pénitentiaire. L'impossible réforme des prisons** (Editions du Seuil, 1973)
- De Pierre Deyon, **Le temps des prisons** (Editions universitaires, 1975)
- De Michel Foucault, **Surveiller et punir** (Gallimard, 1975)
- De Serge Livrozet, **Aujourd'hui la prison** (Hachette, 1976)

revues

- « Aspects généraux du problème des prisons », in **Revue pénitentiaire et de Droit pénal** (4^e trimestre 1976)
- « Prisons : le blocage », in **Cahiers d'action juridique** (n° 13/14, 1^{er} trimestre 1977)

textes officiels

- **Instructions du ministère de la Justice** redéfinissant le rôle et les missions des établissements pénitentiaires, en date du 26 mai 1975 (paragraphe II, 3^e alinéa : « Importance des actions d'enseignement et de formation professionnelle »)

(1) Pour les raisons que l'on comprendra, les prénoms utilisés ici ont tous été modifiés.

(2) « Des supplices aux cellules », propos de Michel Foucault recueillis par Roger-Pol Droit (**Le Monde** du 21 février 1975).

(3) Il y a lieu de distinguer les prévenus faisant l'objet d'une procédure criminelle, qui ne peuvent travailler en atelier, et les autres détenus autorisés à y aller. Ces derniers ont un horaire journalier de six heures maximum et ils exercent, au rendement ou à la journée, différents travaux tels que tôlerie, ponçage, emboutissage, etc. pour des concessionnaires privés ou pour la Régie industrielle des établissements pénitentiaires. Selon les ateliers, le salaire brut varie de trois cents à mille francs. Il se répartit ainsi : cotisations et charges sociales, 7,4 % ; frais d'entretien, 30 % maximum ; éventuellement 10 % pour indemnisation des victimes ; pécule de libération, 10 %. Le reste constitue la part disponible en détention (à noter que ces taux sont variables).

échanges et recherches

location (offres)

● Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, aptt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 792.

● 85-Sables-d'Olonne, villa gd cft, calme, 4 pers., juil., août, 200 m plage, prox. pins et comm., jard. Ecr. P.A. n° 793.

● 65-Cauterets, aptt tt cft 5 pers., hiv.-été, ttes pér. Tél. (58) 94-32-05 ap. 19 h.

● Savoie, mont. moy. alt., plus. appts mblés tt cft, ttes pér. d'été, ski z. C fév. et vac. Pâq. Tél. : (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 794.

● Super-Tignes, studio 4 pers. et 2 p. 5 pers. sf fév. B et Pâq. Tél. : (77) 23-31-54.

● Vercors, aptt 4 pers. ds villa neuve, août, terr. sud, tt cft. P. Faure, instce, 38250 Villard-de-Lans.

● 05-Superdévoluy, studio 4 pers. tt cft. Ecr. Bouteille Y., 05300 Laragne. T. (92) 65-01-61.

● Croisière aux Iles-d'Or en voilier, Pâques, initiat., perfect., détente, dép.-ar./Toulon, 60 F/j + repas. Ecr. Clemencet, Fontchristiane, Briançon. Tél. : (92) 21-19-67.

● Savoie, studio 4 pers. ds chalet près pistes, 3 km Valmorel, px mod., fév. A, 29-3 au 5-4, vac. été. T. (79) 32-64-60 ap. 18 h.

● F.O.L. (72) informe reste places centre Ville Vieille (Htes-Alpes) du 24-2 au 1-3-80, héberg. 700 F pr famille et séj. ski enf., ados 1 500 F voyage comp. Tél. (43) 24-88-08.

● Près Obernai, aptt tt cft 4-6 pers., tennis, pisc., for., ski prox. Tél. (88) 50-43-33.

● Auris près Alpe-Huez, aptt 8 pers., 4 p., pd piste 1600-3300, Pâq., été. T. (76) 75-21-68.

● 64-Pyrénées-Gourette 1 400 m, studio 4-6 pers., tt cft, Pâq., été, loc. sem. Ecr. Saint-Paul, collège, 47500 Fumel.

● Ski La Norma, studio 4 pers., Pâq., été, px int, Tourt, r. des Ecoles, 73500 Modane.

● 2-Alpes, studio 4 pers. pd pistes, z. C, 23-2 au 2-3. Tél. (22) 92-15-90.

● Banl. Marseille, part. I. villa innoc. du 5 au 20-4, gd jard., calme abs., vue mer, 2-3 pers., 800 F TC. Ecr. P.A. n° 795.

● 05-Merlette, ski ou vac. été, studio cab. 4-6 pers., TV, 700 m stat. Tél. (92) 51-21-85.

● 38-2-Alpes, aptt tt cft 6-8 pers., pd pistes, fév. A, Pâq. A, B, C, hors vac. scol. Tél. : (77) 74-07-79 ap. 20 h.

● 05-Ancelle, ski pd pistes, studio 6 p., télé, fév., Pâq., hors vac. été. Tél. : (77) 23-41-22.

● 74-Chapelle-d'Abondance 1 060 m, appts tt cft, vac. Pâq. Ecr. C. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.

● 38-2-Alpes, 2 p. 5 pers., tt cft, pd pistes, z. C, fév. A, Pâq. Tél. (7) 826-76-28 midi.

CONDITIONS D'INSERTION

● 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %

● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

● Lot-Comiac 500 m, petite mais. camp., 1 gde ch. 2 lits, bd ruiss., calme, libre juin, juil., août, sept. Cayre Bergandine, 46130 Bretenoux.

● Les 2-Alpes, studio 4 pers., Pâq. A, B, C. Lemaire, 14, Vaux-de-Naives, 55000 Bar-le-Duc. Tél. : (29) 79-09-74.

● Hameau Limousin, mais. tt cft 4 p., s. e. dche, w.-c., parc, pêche, baignade, libre vac. Pâq., autres mois. Ecr. Couturier, 14, rue Léon-Sazerat, 87000 Limoges.

● Savoie 1 700 m, soleil et repos, sp. hiv. studios tt cft, vac. Pâq., été. Ecr. Lutzler, 48, rue Brossollette, 93320 Pavillons.

● 25-Gîte 4 p. cft, ski prox., 325 F/sem. Tél. : 86-74-18.

● 29-sud Guilvinec, port, plage, Pâq. à oct., appts tt cft 3-4 p., 5-6 pers., facile garer voit. Colin, 5, rue Poriguénor, 29115 Le Guilvinec.

● Solliès-Toucas Var, 20 mn mer, mais. F3 tt cft, jard. omb., juin, juil., août, sept. Ecr. Hermelin, Les Mimosas, av. Albert-1^{er}, 06230 Villefranche-sur-Mer. Tél. : (33) 80-87-11.

● Si vous avez changé d'adresse soyez assez aimable de nous en prévenir.

Joignez une bande d'expédition de la revue, sans en barer le libellé, et inscrivez lisiblement votre nouvelle adresse soit à côté, soit sur une feuille à part.

Merci de joindre deux timbres à 1,30 F pour frais.

● 05-Puy-St-Vincent, 1 600 m, F2 du 23-2/2-3, 5/20-4, juill., août, Ecr. Chevallier, 11, bd Magenta, 75010 Paris.

● Arrière, Guzet, neige, chalet 6-8 pers., fév. A, Pâq. 2 000 F/sem. Tél. (46) 41-41-11.

● 74-Carroz, ski, studio 4 pers., fév. C, Pâq. A et hors vac. scol. T. (27) 64-99-60 ap. 19 h.

● Praloup, Alpes sud 1 600 m, studio 4 p., près pistes, fév. C, Pâq. Tél. (21) 32-43-29.

● 74-Morzine, F2 5 pers., 51 m², gde terr., b. situé, calme, stand., 3^e z. fév., Pâq., été. Ecr. P. Marullaz, Les Tissotes A, rte de Tully, 74200 Thonon. Tél. (50) 71-66-54.

● Plage Midi village vacances, loc. caravane, bungalow. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 93-01-01.

● Accueil de classes transplantées (Savoie, Var, Ardèche). Pr ts rensgts, écr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. : (75) 64-02-44.

ventes

● 64-Bayonne-Mousserolles, vds villa 2 appts occ., Baux en Crs. Ecr. P.A. n° 796.

● Vds 3 pces gd cft, soleil, jard., dépend., rég. Aix avec 50 000 cpt. Ecr. P.A. n° 797.

hôtels - pensions

● Hôtel-rest. de la Gare, tél. (55) 72-51-62, 19170 Pérols/Vézère, pens. compl. 65 F, parents d'ensgt, ski fond, pêche, repos.

● Hautes-Vosges, Hôtel au Repos des Cascades **NN, 88460 Tendon, tél. (29) 66-21-13. Un hôtel-chalet pour un séjour en famille, forfait week-end, 1/2 pens. ou pens. compl. ou à la semaine.

● Sport d'hiver Hôtel Union *NN., Lullin 74470. Tél. : (50) 73-81-02, ski, soleil, cuisine du patron, pens. 85-95 TTC.

● Lullin - Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.

automobiles - caravanning

● Vds 305 GL ivoire, 9 mois, libre 15-3, env. 8 000 km. Vauthier, 8, rue de l'Avenir, 68310 Wittelsheim. Tél. (89) 55-18-15 ap. 19 h.

● Vds coupé 104 ZL rouge, 9 ms, 5 000 km. Radreau Serge, rue du Bois-Joli, 25550 Bavans. Tél. : (81) 96-27-52.

(Suite page 36.)

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

championnat de France de mots croisés

organisé par **Le mots-croisiste** : 200 000 F de prix

règlement général

Le **Championnat de France des mots croisés 1980** est ouvert à tous les cruciverbistes de France et de l'étranger, à l'exception toutefois des dix premiers lauréats du palmarès national du Championnat 1979, des membres du personnel du **Mots-Croisiste**, de ses collaborateurs extérieurs et de leurs familles.

Le Championnat comprend trois parties :

- une première grille de résolution, dite d'inscription, qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Elle fait l'objet du premier bulletin-réponse dit **bulletin d'inscription**, qui devra être envoyé à l'adresse ci-dessous pour le **15 février 1980 au plus tard**, accompagné d'un droit fixé à 10 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) pour participation aux frais ;

- quatre grilles de résolution, numérotées de 2 à 5, qui paraîtront dans nos colonnes en mars et avril prochains ;

- une question sélective facultative, prévue pour départager les ex aequo, d'une discipline apparentée à celle des mots croisés et indépendante du hasard. Elle paraîtra au mois d'avril avec son règlement particulier.

Le bulletin-réponse final paraîtra dans le courant du mois de mai. **Date limite d'envoi de ce bulletin : lundi 23 juin 1980.**

Adresse du Championnat
Le Mots-Croisiste - 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Clauses particulières

Tous les mots utilisés dans les grilles figurent dans le **Lexique du Mots-Croisiste 1972** et dans le **Lexique Pan'lexique du Mots-Croisiste 1976**, seuls ouvrages arbitres de cette compétition.

Chaque définition a été proposée avec le souci d'éviter des variantes de valeurs égales ou supérieures. Toute variante de valeur inférieure à celle de la solution originale sera comptée comme faute, à raison d'une faute et une seule pour chaque mot non admis, quel que soit le nombre de lettres fausses qu'il contient.

La solution originale est déposée chez Maître Jaunâtre, huissier de justice à Paris, 15, rue des Halles (1^{er}).

En cas de doute dans l'esprit d'un concurrent sur la valeur de certaines de ses réponses, il pourra envoyer plusieurs solutions différentes pourvu que chacune soit établie sur un bulletin-réponse final rempli complètement et extrait d'un journal publiant le Championnat et que tous les bulletins soient envoyés ensemble.

Aucun envoi en recommandé ne sera accepté.

Toute solution sur papier libre, photocopie, etc. sera considérée comme nulle. Toute lettre grattée, corrigée ou manquante sera comptée pour une ou deux fautes selon qu'elle intéresse un ou deux mots.

Aucun bulletin-réponse envoyé lors d'un second courrier, aucune demande de correction postérieure à l'envoi du (ou des) bulletin (s)-réponse (s) ne seront pris en considération.

Classement

Le classement sera assuré d'après le nombre de fautes commises dans l'ensemble des cinq grilles. Les ex aequo formant des groupes de zéro, une, deux fautes, etc., seront départagés par la question sélective.

Si un départage supplémentaire s'imposait entre certains concurrents, le jury prendrait éventuellement les mesures utiles en temps opportun.

Tout cas fortuit non prévu au règlement sera tranché par le jury, sans possibilité d'appel. Le présent règlement pourra être modifié sur simple décision de ses organisateurs. Ces modifications seront publiées en temps voulu.

Le fait de participer implique, de la part des concurrents, l'acceptation pleine et sans réserves du présent règlement et de la souveraineté du jury, tant pour les mesures à prendre en vue de l'appliquer ou le compléter, que pour l'appréciation des réponses.

Correspondance

Les questions concernant les grilles elles-mêmes resteront sans réponse. Toute autre correspondance éventuelle est à adresser sous forme de questionnaire margé accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse ci-contre.

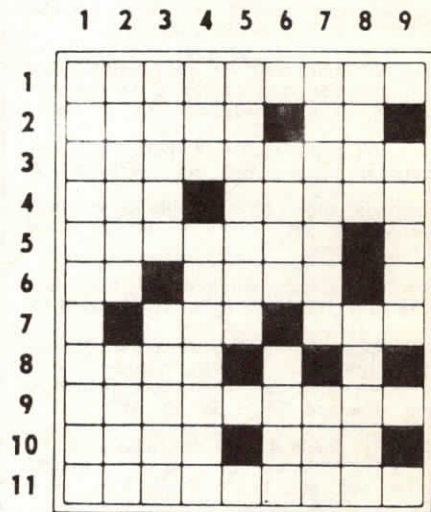
Participation avec notre journal seul

Un seul bulletin d'inscription et un seul droit d'inscription par personne permettent d'envoyer gratuitement un ou plusieurs bulletins-réponses finals, à condition qu'ils soient tous remplis intégralement et envoyés **groupés dans la même enveloppe**. Seul le meilleur bulletin sera retenu.

Participation avec plusieurs journaux

Il est possible de concourir au titre de plusieurs journaux aux conditions suivantes : envoyer autant de bulletins et de droits d'inscription que de journaux retenus ; extraire les bulletins-réponses finals des mêmes journaux que les bulletins d'inscription et les envoyer **groupés** dans la même enveloppe. La meilleure solution par journal sera retenue pour le palmarès particulier de ce journal, et la meilleure de toutes pour le palmarès national.

grille n° 1 description



grille de travail à conserver
par le concurrent pour être recopiée
sur le bulletin d'inscription

Horizontalement. 1 - Ce sont de bonnes pâtes mais ils peuvent vous faire tirer la langue. 2 - On a souvent du mal à s'en débarrasser quand on est dans le bain - Symbole chimique. 3 - Elle est tout ce qu'il y a de plus tendre. 4 - Elle a de bons tuyaux et n'a jamais été victime de fuites - Elle est toujours bonne pour les enfants. 5 - Qui s'est donc fait du mauvais sang. 6 - Certains de ses fils moururent en montagnes - Vous ne savez rien de ce qui se fait au vôtre. 7 - Article - Muni entre le Gabon et le Cameroun. 8 - C'est une promenade en ville. 9 - Ce sont parfois de bonnes affaires mais elles ne peuvent être sans commissions. 10 - Punaise qui ne se méfie pas de l'eau qui dort - Masculin singulier. 11 - Il a tout intérêt à tenir son livre de recettes à jour.

Verticalement. 1 - Un truc à tout casser. 2 - Elle fait une dépression quand elle est entourée de montagnes - Tel le rire jaune. 3 - Élément d'un célèbre trio gracieux - Elle peut être faite par celle qui est refaite. 4 - Parasite que les Gaulois recueillaient cérémonieusement - Qui ont quelque chose de sirupeux. 5 - Les femmes du moyen âge en furent bel et bien coiffées. 6 - Mystifiées - Faire en sorte que quelque chose ne reste pas en place. 7 - Elle a fait perdre la tête à beaucoup de gens - Pronom. 8 - Opérations de choix - Son fils n'eut guère le temps d'admirer les images qu'elle adora. 9 - Les Belges amateurs de filatures y trouvent leur bonheur.

bulletin d'inscription

l'éducation

Date limite d'envoi : 15 février 1980

Le Mots-Croisiste, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

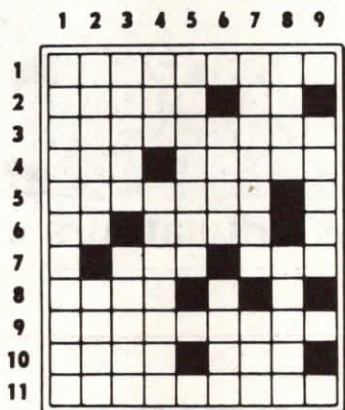
Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 10 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, CCP (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

(Timbres ou coupons-réponses internationaux peu souhaités.)

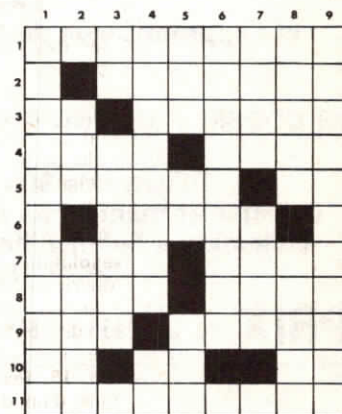
NOM (en capitales) et prénom

Adresse

Ville et code postal



problème 341



Horizontalement. 1 - Telle une tête d'étourneau méritant du plomb dans la cervelle. 2 - Dissimulant. 3 - Élément d'addition finissant par nous ruiner - Sous-entendu. 4 - Froid personnage auquel on ne saurait reprocher la raideur - Pionnier de l'aviation. 5 - Marque commerciale d'un panneau de fibre de bois - Préposition. 6 - La fille de ferme l'utilise pour rassembler ses moutons. 7 - Le Lyon de Syrie - On doit, sans nul doute, y retrouver une rue Pasteur. 8 - Fait jouer son chien en fixant les perdreaux - Il avait Suse pour capitale. 9 - Il rougit quand la nuit cesse - On la fait sauter dans la joie et on le porte dans le malheur. 10 - Ils s'envolent quand on se met dans le vent - Possessif - Bon encaisseur. 11 - Militant ayant beaucoup saboté à l'époque des semelles de bois.

Verticalement. 1 - Juge d'instruction. 2 - Possessif - Elle ne file plus quand l'homme de métier perd les pédales. 3 - Copulative - Il fut, dans l'Histoire, Fort, Magnifique et Pieux. 4 - Rejoint - Note. 5 - Accuse la direction - Article pour Ali - Celui de Baudet fut jugé pendable par un loup quelque peu clerc. 6 - Se livrer aux joies de la varappe. 7 - Capable de figurer dignement dans un concours de grimaces - Une belle bien enlevée. 8 - Greffée - Sujet d'un pays où les rennes sont rois. 9 - Explosion fréquente à l'époque des foins.

solution du problème 340

Horizontalement. 1 - Sarbacane. 2 - Ut - Imites. 3 - Première. 4 - Pope - Le. 5 - Opine - Spa. 6 - Si - Sus - Es. 7 - Infusions. 8 - Terée - Use. 9 - Albères. 10 - Oncle - Dus. 11 - Nase - Rire.

Verticalement. 1 - Supposition. 2 - Atropine - Na. 3 - Epi - Fracs. 4 - Bimensuelle. 5 - Ami - Eusèbe. 6 - Ciel - Si. 7 - Atres - Ourdi. 8 - Née - Penseur. 9 - Es - Bassesse.

bulletin d'inscription

l'éducation

Date limite d'envoi : 15 février 1980

Le Mots-Croisiste, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

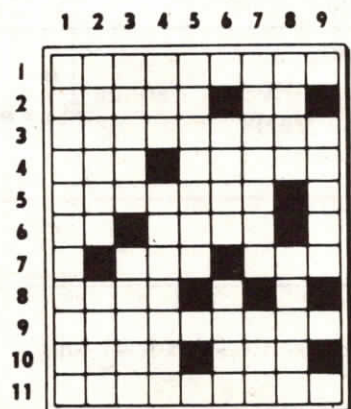
Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 10 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, CCP (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

(Timbres ou coupons-réponses internationaux peu souhaités.)

NOM (en capitales) et prénom

Adresse

Ville et code postal





les éditions ouvrières

Jacques
Charpentreau
Le mystère en fleur

Les enfants
et l'apprentissage de la poésie

La poésie ? Un jeu d'enfant !

Illustré de 300 poèmes,
collages et manuscrits d'enfants
collection « Enfance heureuse »
19936 - 356 pages

PRIX « Jeunes années éducateurs »



BOUVIER - PARIS

15, Rue d'Abbeville - 75010 PARIS Tél. 878-24-88
Métro Poissonnière - Gare du Nord

PIANOS DROITS - PIANOS A QUEUE - CLAVECINS - EPINETTES
ORGUES ÉLECTRONIQUES - classique et variété

Crédit courant ou personnalisé - Leasing (location vente de longue durée)

MAGASIN DE MUSIQUE

TOUTES ÉDITIONS MUSICALES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

(vente sur place et par correspondance)



INSTRUMENTS
MUSICAUX SCOLAIRES
INSTRUMENTS A VENT



Toujours disponibles :

ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1974 À 1977

64 pages (h. 30 x l. 21 cm)
12 F

Commandes à l'éducation
2, rue Chauveau-Lagarde,
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

échanges et recherches

suite de la page 33

centres de vacances

• Dir. exp. ch. CV ski fév. 80 z. B. Baum,
Ecole Tambour, 88420 Moyenmoutier. Tél. :
(29) 41-46-53.

divers

• Guide hte mont., prop. courses ts niveaux,
ski de raid. Ecr. P. Ottmann, Filain, 70230
Montbozon. Tél. : (84) 78-33-92.

• Ec. mat. vd imprimerie Freinet complète,
état neuf, prix 2000 F. Tél. : 622-39-96.

• Club « Horizons » pour ne plus être
seul(e). Ttes régions, documentation Club
« Horizons », 92101 Boulogne cx. Tél. :
603-87-00/605-72-45. Depuis 1962.

• Collègue cède pochettes 1000 timbres
diff. 35 F. Timbre de France remise 45 %.
Yvert 80, liste contre env. timbrée. Rouze,
école, 62122 Labeuvrière.

• VOS DOULEURS VOUS GACHENT LA
VIE ? Bracelet cuivre Gamma. Doc. gratuite
Gamma, QP 4 à Chanos, 26600 Tain.

• Vds contrat SCUC (E.N. pour construc-
tion). Tél. : 959-71-84 Della Maestra.

échanges avec l'étranger

L'éducation

Le français dans le monde

• Suite à l'accord avec notre confrère
Le Français dans le monde, nous pu-
blions sous cette rubrique des annon-
ces émanant d'enseignants français ou
francophones du monde entier désireux
d'établir des liens avec leurs collègues
français.

• Prof. de français désire éch. périodi-
ques, disques, cartes postales roumains,
contre d'autres de France. Ecr. Prof. Bedro-
sian, Str. Draghiescu 10, Piatra Neamt Rou-
manie.

• 20 élèves école prim. irlandaise avec
accompagnateurs rech. 1-15 août internat
ou équivalent (logement, nourriture) en Bre-
tagne, Normandie, Nord ou région pari-
sienne. Adr. offres à M. Niall O'Murchu, Du,
Scoil Iognaid, Gaillimh - Irlande.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE
BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et
gendre de collègues, 21700 Nuits-Saint-
Georges, propriétaire et éleveur en dif-
férents crus, vous adressera sur demande
son tarif avec des conditions très parti-
culières aux enseignants.

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessous, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM

ADRESSE

DEPART.
RESIDENCE

Prière de nous contacter pour
les expéditions par avion

ZIPCODE

75

80

PAYS
(si Etranger)

Envoi de la facture à

NOM

ADRESSE

A remplir uniquement si
vous ne payez pas vous-
même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

sonovision

**la revue
professionnelle
française
de l'audiovisuel**

**2 éditions:
mensuelle et hebdomadaire**

**Spécimen gratuit sur demande à:
Sonovision-service d
15 rue d'Aboukir-75002-Paris-233 51 27**